

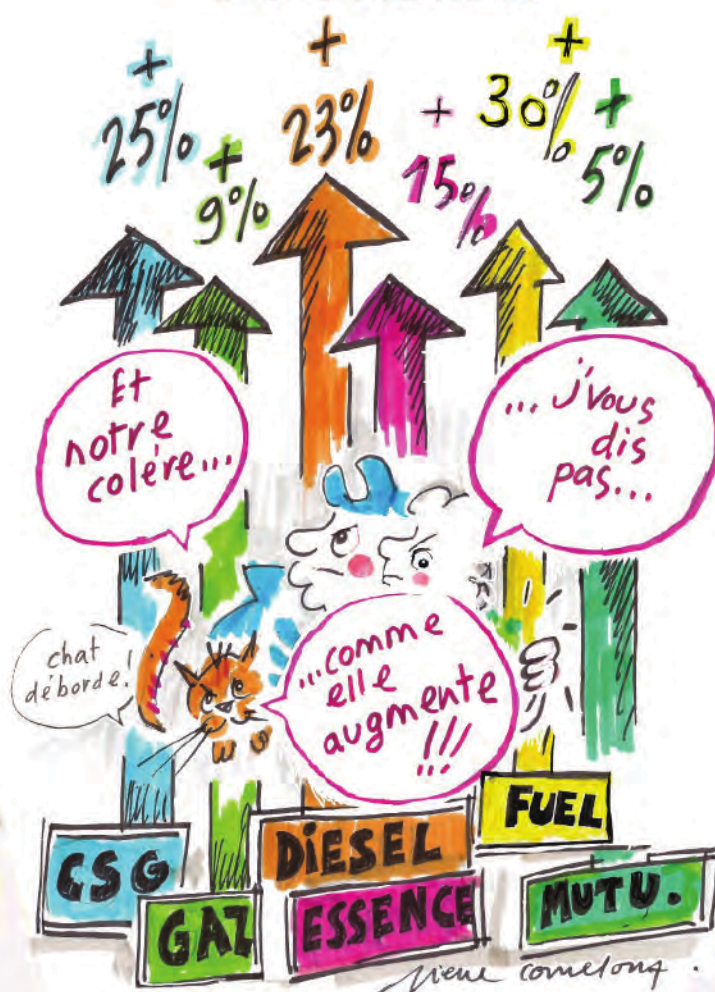
Gutenberg 2019 La Fibre

Silpac31

Section Retraités

19, place Saint-Sernin
31070 TOULOUSE Cédex 7
Tél. 05 62 30 37 80
www.silpac31-lesamis.com
silpac31retraités@orange.fr

LES RETRAITÉS NE SONT PAS SEULEMENT
EN COLÈRE...



ILS VEULENT
UNE REVALORISATION
DE LEURS PENSIONS

PRENDRE
AUX
PAUVRES
POUR
DONNER
AUX
RICHES!

JE PERDS
350€
PAR
AN

Sommaire

Edito	page 3
Rétrospective des actions syndicales 2018.....	page 4
Rapport moral 2018	page 7
Rapport financier 2018 et adhérents	page 9
Grand débat national LE VÉRITABLE DÉBAT, ON VA SE LE FAIRE	page 10
Appel du Comité Général de l'UCR-CGT LES RETRAITÉS NE SONT PAS SEULEMENT EN COLÈRE... ..	page 11
Pension EN 3 ANS, UN MOIS DE PENSION A ÉTÉ PRIS DANS LA POCHE DU RETRAITÉ	page 12
LES EFFETS POUR LES RICHES	page 12
RETRAITES ET PENSIONS DISPARAISSENT, UNE « ALLOCATION SOCIALE » ARRIVE !	page 13
Transports POUR LE RÉTABLISSEMENT DE LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS À TOULOUSE POUR LES SENIORS	page 14
Logement J'ADAPTE MON LOGEMENT	page 16
Taxe « EURO-REDEVANCE »... ..	page 16
EHPAD VOILÀ OÙ EST STOCKÉ L'ARGENT VOLÉ À NOS AINÉS DANS LES EHPAD !!!!!	page 16
On va vous faire aimer l'impôt	page 20
Sécurité Sociale LA SÉCURITÉ SOCIALE AU RÉGIME SEC, LES MILLIONNAIRES SONT À LA FÊTE.....	page 25

Energie

MENACES SUR LES TARIFS RÉGLEMENTÉS DE VENTE DE L'ÉNERGIE AU NIVEAU EUROPÉEN. page 26

Manipulation

MANIPULATION DES MASSES POPULAIRES APPRISSES A L'E.N.A. !

Eau

POUR UNE GESTION DE L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

Impôt

PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

Institut d'Histoire Sociale

RÉVOLUTION ?

L'INSTITUT CGT D'HISTOIRE SOCIALE, QU'EST CE C'EST ?

La CGT combat la violence de classe

POUR GAGNER, ELLE APPELLE À AMPLIFIER L'UNITÉ ET LA MOBILISATION !

Notre syndicat en deuil

RENÉ PEYRE NOUS A QUITTÉS

ARAG

SORTIES DE L'AMICALE DES RETRAITÉS

Section des retraités

SORTIE ANNUELLE DE LA SECTION.....

Collectif JOB

ANIMATIONS CULTURELLES ET CRÉATIONS ARTISTIQUES

Connectez-vous sur votre site internet:
<http://www.silpac31-lesamis.com>

Pour toute l'actualité sociale professionnelle et générale allez sur le site:
<http://www.filpac-cgt.fr/>

Recevez la lettre hebdomadaire de la filpac-cgt en nous faisant parvenir votre mail au:
silpac31retraites@orange.fr

Bulletin réalisé par la section retraité du silpac-cgt 31, animé par J. Filouse et J.-P. Combebiac, financé par la cotisation syndicale, avec les moyens d'impression numérique du Comité Régional CGT Occitanie et l'appui technique et graphique de personnel syndiqué.

Conception - réalisation - impression :
Sandrine BELLIN • Comité Régional CGT Occitanie • Toulouse
Nombre de tirage : 70 exemplaires



APPORTER DES RÉPONSES AUX QUESTIONS QUI SE POSENT !

Poser la question c'est ouvrir le nécessaire débat qui doit devenir incontournable, en particulier dans la préparation du 52^e congrès de la CGT !

Un mouvement populaire vient de réhabiliter le rapport de forces comme unique voie de transformation sociale.

Après quatre semaines de luttes acharnées, refusant tout dialogue avec le pouvoir, les Gilets Jaunes, dont beaucoup sont des retraités syndiqués, ont réussi à le faire reculer et ne comptent pas s'arrêter là. Cela n'était pas arrivé depuis très longtemps.

Personne n'est dupe des tours de passe-passe et des faux semblants auxquels se livrent, sous la pression, Macron et son gouvernement. Comme personne ne peut manquer de voir que les lignes ont profondément bougé, que l'exigence de progrès social est au centre du débat et que le reste du programme « macronien » de démolition des conquêtes sociales et de réduction du pouvoir d'achat des retraités, est sérieusement endigué.

Dans la révolte sociale qui s'exprime, nous avons notre propre rôle de syndicat révolutionnaire à jouer. Car aucune transformation sociale, économique et politique durable n'aura lieu sans l'action de la CGT particulièrement dans les entreprises et son prolongement dans la rue. Aucune avancée sociale n'aura lieu sans rapport de forces avec le patronat ! A l'encontre de certains syndicats réformistes, qui mettent la poussière sous le tapis, en continuant de s'engager dans des initiatives articulées autour de la revendication du "dialogue social", donc sous l'emprise du renoncement.

C'est pourquoi, plus que jamais, la CGT doit agir et à côté des Gilets Jaunes et plus en particulier avec ceux, qui sont largement majoritaire, qui portent sur nos mêmes revendications concernant le pouvoir d'achat et qui dénoncent la pauvreté des pensions de retraites !

Mais cela nous interpelle aussi sur nos fonctionnements pour être la CGT de tous, pour que ceux qui, aujourd'hui, rejettent le syndicalisme et le politique, puissent s'y retrouver et y militer.

De tout temps des désaccords au sein de la CGT ont toujours pu s'exprimer, mais cela ne peut mettre à mal la solidarité et la fraternité. Ils ne peuvent miner notre efficacité et brouiller notre message et nos capacités d'actions.

Capacités d'actions, qui par ailleurs, n'ont pas encore trouvé de relais dans un projet unique d'un pacte social réunissant les partis politiques de gauche.

Car bien aidé par les médias aux mains d'une poignée de milliardaires, le Medef, le grand capital, le gouvernement et l'extrême droite s'engouffrent pour propager leurs solutions qui privilégient ce capitalisme libéral de casse sociale, de tout ce qui est solidaire, de protection collective et de service public, pour alimenter les profits scandaleux, les dividendes toujours plus élevés, les gâchis financiers faramineux, en créant le repliement sur soi, l'individualisme et la mise en concurrence de tout et de tous.

La CGT a toujours besoin de se construire, par elle-même, en toute indépendance, pas en association avec d'autres qui d'ailleurs n'en ont nullement l'intention. Cela exige de faire valoir une analyse de classe conséquente face à la crise systémique de la mondialisation capitaliste.

Les retraité(e)s doivent prendre toutes leurs places, rien que leur place, dans ce débat, mais aussi pour la mise en avant de leurs revendications qui ne pourront aboutir que par l'engagement de chacune et chacun dans la bataille pour la syndicalisation ou la resyndicalisation de ces quelque 16 millions de retraités en France.

Ce sont les souhaits que nous formulons pour la satisfaction de nos revendications pour cette nouvelle année, ainsi que les vœux les meilleurs pour vous et votre famille.

Jean-Pierre Combebiac



Rétrospective des actions syndicales 2018

Cette année 2018 a été émaillée, comme les années précédentes, de nombreuses manifestations de rues revendicatives qui ont mobilisé en masse salariées/salariés et retraitées/retraités en colère, contre ce gouvernement qui frappe impitoyablement les classes laborieuses de taxes et de mesures d'austérité sans aucune retenue, paupérisant nombre de personnes à petits revenus mais, par contre, enrichissant les actionnaires en leur octroyant de juteux dividendes et en supprimant sans vergogne l'Impôt Sur la Fortune.

Mais les retraitées/retraités (comme on pourra le lire ci-dessous) ne restent pas inactifs, se mêlant solidairement aux actifs de toutes catégories de la population qui descendent dans la rue depuis ces derniers mois avec les "gilets jaunes". C'est pourquoi les retraités, salariés et toutes les classes sociales doivent amplifier la mobilisation engagée par les Confédérations syndicales et associatives pour défendre leurs acquis et en gagner d'autres.



Janvier et février

La trêve des confiseurs n'a pas empêché les organisations syndicales d'alerter leurs adhérents et la population sur leur lieu de vie et d'emploi sur les mesures entrées en vigueur et à venir pour 2019, sur la nocivité de celles-ci pour leur pouvoir d'achat, les diverses augmentations de leurs charges sociales, de santé et la hausse du coût de la vie.

Jeudi 15 mars

A l'appel de neuf organisations syndicales ou associatives de retraitées/retraités, 200 000 manifestants, dont 4 000 à Toulouse, ont battu le pavé dans les rues de la ville pour crier leur colère, afin de dénoncer l'agression dont sont victimes les seniors par un pouvoir ultralibéral qui n'hésite pas à les spolier impunément: gel des pensions de retraite, augmentation de la CSG, suppression de la réversion pour les veuves et veufs, etc.

Jeudi 22 mars

C'est 20 000 salariées/salariés du public et du privé qui ont manifesté ensemble à Toulouse, pour la défense d'un emploi et un statut pour toutes et tous, des services renforcés partout, rejoints en cela par des cheminots toujours en bataille pour un service ferroviaire de qualité et de sécurité.

Jeudi 19 avril

Les retraités de la CGT se sont joints aux salariés pour une journée de convergence de luttes pour dire au gouvernement que "trop c'est trop" et protester contre la hausse de la CSG et



la politique ultralibérale de celui-ci à l'encontre des seniors, salariés, étudiants, personnes sans emploi et précaires.

Mardi 24 avril

Dix organisations syndicales de retraités ont adressé conjointement un courrier au maire de Toulouse et au SMTC pour leur signifier leur réprobation et dire "stop" à l'augmentation des tarifs des transports en commun et demander le retour à la gratuité, comme auparavant, pour les seniors et vers la gratuité pour tous, à l'instar de plusieurs villes de notre pays.

Mardi 1^{er} mai

Huit mille manifestants représentant une vingtaine d'organisations syndicales et associations se sont rassemblées pour une journée de solidarité internationale des travailleuses et travailleurs, en lutte pour exiger la paix et la prospérité pour toutes et tous dans une société plus juste et plus humaine et égalitaire.

Mardi 22 mai

Les neuf organisations représentatives des Fonctions publiques d'Etat ont appelé l'ensemble des personnels à une manifestation pour un égal accès au service public partout pour toutes et tous : public, privé, retraités et la jeunesse, qui revendiquent ensemble pour les salaires, l'emploi, la protection sociale et les pensions de retraite.

Vendredi 8 juin

Neuf organisations de retraités ont adressé un courrier à Mme Agnès Buzyn, Ministre de la Santé, pour lui rappeler les engagements non tenus par le Président de la République concernant des questions importantes qui sont restées sans réponse à ce jour, sur la baisse d'autonomie de nombre de nos seniors, le pouvoir d'achat en berne de ceux-ci, la situation préoccupante des EHPAD, l'accompagnement du vieillissement, etc. Les personnes âgées ont ressenti cela comme du mépris à leur égard.

Jeudi 14 juin

Neuf organisations syndicales ont appelé à manifester ce jour-là contre la hausse de la CSG, le blocage des pensions de retraite qui paupérissent toujours plus un grand nombre de retraitées/retraités et personnes à revenus plus que modestes. Les caricatures douteuses qualifiant de riches et de nantis les anciennes/anciens a provoqué chez eux de véhémentes protestations.

Mardi 9 octobre

Actifs et retraités, même combat ! Le gouvernement a décidé de ne revaloriser les pensions de retraite, en 2018 et 2019, que d'un minable 0,30 % d'euro, alors que les prix ont augmenté et croîtront de plus de 2 % par an. L'augmentation de la CSG ayant déjà opéré son néfaste méfait et le montant des retraites étant gelé depuis cinq ans, le pouvoir d'achat des retraitées/retraités a déjà été considérablement écorné. C'est pourquoi les actifs, très inquiets pour leur avenir, ont accompagné leurs aînés dans la manifestation de protestation de ce jour.

Rétrospective des actions syndicales 2018



Jeudi 18 octobre

Neuf organisations de retraitées/retraités, encore eux, ont interpellé leur député sur la situation catastrophique, cruelle et désolante... vitale même pour certains, qui leur est faite par ce gouvernement, avec toujours plus de baisses de leur pouvoir d'achat qu'ils subissent de plein fouet avec le gel et la baisse des pensions, les augmentations de charges et d'impôts. "Face à cette intolérable situation, nous ne doutons pas, Monsieur le Député, de votre compréhension et espérons que vous serez en tenir compte et attirerez l'attention de vos homologues et le gouvernement lui-même sur cette injustice." A cet effet, une mobilisation a eu lieu devant la permanence de l' élu.

Vendredi 14, samedi 15 et mardi 18 décembre

Tous en lutte, quelle que soit la couleur des gilets, pour la convergence des revendications! Des rassemblements et manifestations unitaires de masse se sont déroulés pour le gel et la baisse des produits pétroliers, le relèvement du SMIC, l'augmentation des salaires, des pensions et des minimas sociaux, l'augmentation du point d'indice dans la fonction publique, le rétablissement de l'Impôt Sur la Fortune, l'abrogation de la loi Travail, la nationalisation des autoroutes et de la SNCF, la gratuité des transports urbains partout.

Journées festives pour les aînés

Selon une coutume bien ancrée, de nombreuses municipalités de notre département ont organisé une journée festive en l'honneur de leurs aînées/aînés en les conviant à un repas fraternel et un après-midi récréatif. A Toulouse, un panier-cadeau était offert à chacune et chacun des invités.

L'Union Syndicale des Retraités de la Haute-Garonne profite de cette occasion pour contacter leurs homologues par une distribution de tracts près du lieu-même de ces rencontres, afin de les informer et sensibiliser sur les problèmes qu'ils peuvent rencontrer au cours de leur vie courante et venir renforcer nos rangs.

Malheureusement, les retraitées/retraités sont les plus vulnérables et les premières victimes aujourd'hui d'un Gouvernement ultralibéral à la solde du capital et d'une majorité présidentielle d'une complicité sans faille.

Comme beaucoup d'entre nous le pressentaient, l'année 2018 et les nouvelles élections électorales n'ont pas concrétisé, loin s'en faut, les espoirs que certains de nos concitoyens avaient mis en notre nouveau Président de la République en le portant à la tête de notre nation. Elu par défaut avec seulement 34 % des électeurs inscrits et une abstention jamais égalée, cela ne peut que nous interroger et inquiéter. Les élections législatives qui ont suivi ont amené à la constitution d'un gouvernement hétérogène de jeunes louves et loups aux idées néolibérales, loin des problèmes quotidiens des classes laborieuses, qu'ils n'ont pas hésité à frapper durement sans aucune retenue et état d'âme, salariés, artisans, agriculteurs et les retraités surtout, avec des mesures d'austérité hors du commun, comme l'augmentation de la CSG entre autres, alors que l'Impôt sur la fortune (ISF) était supprimé pour des nantis pratiquant l'évasion fiscale en toute impunité... ou presque. C'est une honte!

Le gouvernement, aux ordres de son despote de président, prétend donner du pouvoir d'achat aux salariés en défiscalisant les heures supplémentaires ou en supprimant la taxe d'habitation. Que nenni! Car, les quelques euros gagnés sur l'impôt seront perdus sur les indemnités journalières lors des arrêts maladie et les pensions de retraite calculées sur le montant des cotisations versées aux caisses maladie et de retraite. Même processus pour la taxe d'habitation, qui est utilisée par les collectivités territoriales pour financer toutes les activités qui permettent aux

régions, départements et communes de fonctionner: activités sociales, culturelles, sportives et autres, que ces dernières compenseront par l'augmentation de l'impôt communal.

On peut s'interroger également sur l'utilité du prélèvement à la source et du rôle de perceuteur joué par les employeurs pour collecter cet impôt, son reversement dans quelles conditions, à quel moment et à qui? Comme la collecte de tout impôt, ce rôle doit revenir aux centres des finances.

Donc, une inquiétude récurrente est ressentie par la plupart de nos concitoyens, confrontés aux problèmes de chaque jour avec toujours plus d'acuité: difficultés de terminer les fins de mois, coût de la vie et de santé en hausse, crainte du chômage, difficultés de transports et de logement, prix des péages et taxes des produits énergétiques en constante augmentation, etc.



Rapport moral 2018



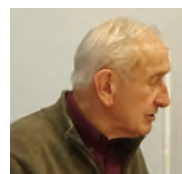
Tout cela avec la bénédiction d'un patronat et une classe dirigeante qui en demande toujours plus en donnant moins, avec des salaires revalorisés à minima et des pensions de retraite gelées depuis plusieurs années déjà, d'où une paupérisation en constante progression chez les plus démunis, qui viennent ainsi grossir les rangs des associations caritatives.

L'annonce de l'augmentation des produits pétroliers a été « la goutte d'essence qui a fait déborder le réservoir », déclenché une grosse colère des Français de tous bords et donné naissance à la constitution des « Gilets jaunes ». Grâce à quoi le gouvernement a dû reculer et renoncer sur plusieurs décisions d'austérité qu'il avait prises. Et maintenant, la mobilisation se poursuit, mais jusqu'à quand? Dommage que les « Gilets jaunes » veuillent mener la bataille en solo – bien que parmi eux participent de nombreux camarades appartenant à des organisations syndicales – mais on peut craindre qu'en agissant ainsi ils ne soient de force face à la rouerie de membres du gouvernement plus aguerris sur la complexité des sujets. Après quoi, l'action engagée a été utile et payante. Espérons tout de

même que les avancées seront concrétisées, pérennes et que la lutte sera bénéfique pour les classes laborieuses et sociales, que le mouvement revendicatif ne s'arrêtera pas là, mais se poursuivra en étroite collaboration avec les organisations syndicales et une CGT en fer de lance, car la lutte des classes est bien vivante, face à ce gouvernement ultralibéral.

L'année 2019 va être une année charnière pour notre pays, avec la restructuration de tout notre système social concocté par notre équipe gouvernementale, aux ordres des instances européennes toujours plus ultralibérales et des puissances capitalistes assoiffées et jamais rassasiées. Unis derrière les organisations syndicales, avec une CGT toujours à la pointe du combat, faisons de 2019 une année de résistance et de luttes pour porter notre capacité et nos propositions à un gouvernement d'une surdité chronique face à la protestation populaire. Mais surtout, ne lâchons rien !

Jacques Filouse.



Compte Résultat

COMPTE DE RESULTAT	2018	2017
Produits		
Cotisations	4 538,97	4 906,55
Subventions		
Produits divers		
Produits manifestations (voyage annuel)		
Ventes		
Produits des locations		
Autres produits		
Produits financiers (intérêts livret)	31,07	31,76
Produits exceptionnels		53,68
TOTAL des PRODUITS (A)	4 570,04	4 938,31
Charges		
Achats	688,85	637,25
Carburant		
Fournitures et petits matériels (fournitures papeterie)	688,85	637,25
Autres charges externes	1 149,33	1 041,08
Frais d'impression (cartouches imprimante)	332,63	181,08
Charges locatives		
Maintenance et entretien		
Assurances		
Abonnements et documentation (vie nouvelle)	706,60	745,00
Cotisations diverses (cotis ufr et rmp)	110,10	115,00
Formations		
Autres services extérieurs	1 552,81	1 696,13
Honoraires		
AG, Congrès, Journées d'étude, Manifestations	317,84	762,97
Déplacements, missions et réceptions	158,11	81,50
Relations publiques		
Frais postaux et télécommunications	844,36	822,82
Services bancaires et assimilés	232,50	28,84
Impôts et taxes		
Charges de personnel		
Autres charges	1 916,08	2 331,00
Reversements Cogefise	1 916,08	2 331,00
Autres charges diverses		
Dotations aux amortissements et provisions		
Charges financières		
Charges exceptionnelles (sortie retraites)	319,11	156,02
TOTAL des CHARGES (B)	5 626,18	5 861,48
RESULTAT (A) - (B)	-1 056,14	-923,17

Effectifs 2018

Robert BILLAC, Robert BOUYASSE, Pierre BUC, Gérard CAMPOURCY, Gérard CAMPOUSSI, André CARLOTTI, Jacques CASTAING, Gérard CAYRAC, Daniel CHELLE, Monique CHERBONNIER, Jean-Pierre COMBEBIAC, Bienvenu CORTES, Denise COSTAMAGNA, Alain DE BERMONT, Yvette DELOR, Jacques FILOUSE, Patrick FIOUSE, Odette FRAISSE, Roland GALINIER, Jean-Pierre GERMA, Jean-Pierre GOBERT, José GONZALEZ, Jules HERETE, Christiane IRANZO, Pierre JUNYENT, Jacques LABARBERA, Bernard LEJEUNE, Georges LELONG, Serge LOMBEZ, Bernard MARGRAS, Maité MARIN, Serge MARY, Georges MILHES, Paul MOLLA, Louis MONNA, Renée PALOS, Jean-Gabriel PAPAIX, Alain PELOU, Guy RECOCHÉ, Roland ROUX, Alain SABADIE, René SENTENAC, François VADILLO, Robert VERNHES, Jacques VIGNEAU, Maurice VILA.

Conseil syndical 2018

Secrétaire général de la section : Bernard MARGRAS.

Secrétaire adjoint : Bernard LEJEUNE.

Secrétaire à la communication : Jacques FILOUSE.

Secrétaire politique financière : Jean-Pierre COMBEBIAC.

Secrétaire aide sociale : José GONZALEZ.

Membres du bureau : Monique CHERBONNIER, Daniel CHELLE, Denise COSTAMAGNA, Alain DE BERMONT, Alain SABADIE.

Cotisations Syndicales de 2019

Papier et Labeur

8,50 € par mois (+ 0,42 € par rapport à 2018) x 12
= 102 € par an

Presse

0,50 € par mois (+ 0,33 € par rapport à 2018) x 12
= 126 € par an

Pensions reversions

6,00 € par mois (inchangé par rapport à 2018) x 12
= 72 € par an

Ces augmentations sont liées au fait qu'en 5 ans (62 syndiqués en 2013) nous avons perdu 17 adhérents (45 en 2018) soit près de 1 500 € de cotisations en moins par an et que nos frais fixes sont eux en augmentation.

Toutefois nous rappelons que la cotisation bénéficie d'un avantage fiscal qui est égal à 66 % des cotisations annuelles. Si le crédit d'impôt excède l'impôt dû, l'excédent est restitué.

Soit un cout réel pour l'adhérent :

de 42,84 €/an pour une cotisation de 126 €

de 34,68 €/an pour une cotisation de 102 €

de 24,48 €/an pour une cotisation de 72 €

Il semble ce crédit d'impôt serait restitué en août du fait du prélèvement des impôts à la source.

Pour parfaire votre information, sachez que sur chaque cotisation, 15,40 € vont à l'abonnement Vie Nouvelle et 72 % sont reversées aux structures fédérales et confédérales de la CGT.

Face aux difficultés économiques, que pourraient avoir certains de payer la cotisation en une fois, le bureau vous recommande de privilégier le Prélèvement Automatique bimestriel en nous transmettant simplement un RIB de votre banque (annulable à tout moment).

Grand débat national

LE VÉRITABLE DÉBAT, ON VA SE LE FAIRE

La prose du président des riches est arrivée. 5 pages et 32 questions insipides, le message est clair : je vous ai écoutés mais ne comptez pas sur moi pour vous entendre. Pas de rétablissement de l'ISF, rien sur le pouvoir d'achat, les salaires, les pensions et minimas sociaux. Bref, rien sur les légitimes revendications qui font s'exprimer la colère depuis des mois, qu'elles soient portées par la CGT ou par le mouvement des gilets jaunes. Macron persiste et signe : j'ai un programme et je l'appliquerai. Et le « grand débat national » j'en fixe le cadre et les limites : fiscalité et dépenses publiques, organisations de l'État et des services publics, transition écologique, démocratie et citoyenneté... avec un cap : continuer à réduire la dépense publique et les services publics dont certains seraient dépassés et trop chers, ne pas revenir sur l'imposition des plus riches, la poursuite de la réorganisation de l'État et, là encore, des services publics pour là aussi faire des « économies », interroger la vie démocratique et la citoyenneté. Bref, c'est : « circulez y'a rien à voir », je garde le cap de l'austérité sans m'attaquer à l'argent et ceux qui le possèdent et le reste n'est pas discutable. L'exigence de justice sociale et fiscale exprimée fortement dans le pays est donc exclue de cette piteuse tentative d'enfumage.

C'est pourquoi, la CGT refuse de participer à toute réunion nationale sur ce contenu après avoir réaffirmé et fait connaître ses exigences sur la nécessaire revalorisation du Smic, des salaires, pensions et minimas sociaux, sur le rétablissement de l'ISF et une fiscalité plus juste incluant la baisse de la TVA sur les produits de première nécessité, entre autres.

La CGT affirme, par contre, que le véritable débat, on va se le faire, sur l'ensemble du territoire et en appui des luttes qui se développent. La voix des salariés, retraités, précaires, privés d'emploi, jeunes, doit et va compter et Macron comme le Medef, largement épargné jusqu'alors, devront entendre nos revendications sur les salaires et pensions, la fiscalité, les services publics, notre quotidien au travail, la transition énergétique, la démocratie et la citoyenneté.

- 57 milliards d'euros versés aux seuls actionnaires des entreprises du CAC 40 en 2018 (en hausse de 62 % en 10 ans).
- 100 milliards d'euros annuels d'évasion fiscale.
- 200 milliards d'euros annuels d'aides aux entreprises.

Un pognon de dingue qui doit sortir des poches d'une minorité pour remplir celles de la majorité qui réclame justice sociale et fiscale.

La CGT appelle massivement les salariés à repousser le cadrage de l'opération « enfumage » de Macron, à investir massivement les lieux d'expressions en territoire pour porter leurs doléances et revendications.

Elle appelle, aussi, à poursuivre le développement des luttes à l'entreprise en exigeant partout l'ouverture des NAO sur les salaires dans le privé et sur le déblocage des salaires et la revalorisation du point d'indice dans le public.

La CGT appelle, également, aux convergences avec toutes celles et ceux qui partagent ces exigences. Elle propose, enfin, à toutes les organisations syndicales d'appeler, dans les jours qui viennent, à monter d'un cran le niveau de l'action y compris par la grève.

Montreuil, le 15 janvier 2019

LES RETRAITÉS NE SONT PAS SEULEMENT EN COLÈRE... ILS VEULENT UNE REVALORISATION DE LEURS PENSIONS.

Ne plus pouvoir vivre de son salaire ou de sa pension, reporter à plus tard certains soins, être contraints de réduire ses achats quotidiens de consommation courante : alimentation, chauffage, carburant... de choisir entre se nourrir et des activités de loisirs, craindre pour son avenir, celui de ses enfants et petits-enfants parce qu'une minorité s'accapare les richesses produites, n'est plus supportable ni acceptable.

Depuis des mois et même des années, l'UCR-CGT et ses organisations mènent le combat, le plus souvent dans un cadre unitaire sur le pouvoir d'achat, la santé, le maintien et l'essor des services publics de proximité.

L'explosion sociale avec "les gilets jaunes" traduit les limites du supportable et rejette la violence sociale dans laquelle nous retrouvons nos revendications. Nous réaffirmons notre refus de la réforme des retraites par points et nos revendications pour :

- l'augmentation des salaires, des minima sociaux, des pensions avec rattrapage immédiat de 300 € ;

- une autre fiscalité, plus juste ;
- des moyens pour l'éducation, la santé, la protection sociale...

En fait, nous exigeons une autre répartition des richesses.

Concernant la CSG, nous avons fait reculer le gouvernement une première fois de 100 000 à 300 000 personnes. Prenons appui sur le nouveau recul gouvernemental concernant l'annonce de l'annulation de l'augmentation de la CSG pour les pensions inférieures à 2000 euros. Tout nous encourage à pousser encore plus fort pour gagner l'annulation de l'augmentation de la CSG pour toutes et tous.

Les organisations de l'UCR-CGT appellent :

- à poursuivre et amplifier notre activité par la mise en œuvre de notre campagne en direction des retraité-e-s sur les lieux de vie ;
- à travailler à la réussite d'une mobilisation puissante des retraité-e-s, notamment dans la perspective de la journée d'action spécifique et originale de fin janvier ;
- à s'inscrire dans la convergence avec les salariés et les privés d'emploi, dans le cadre d'une journée d'action interprofessionnelle et intergénérationnelle dans la deuxième quinzaine de février.



Appel du Comité général de l'UCR-CGT
des 10 et 11 décembre 2018

EN 3 ANS, UN MOIS DE PENSION A ÉTÉ PRIS DANS LA POCHÉ DU RETRAITÉ

Exemple concret d'un retraité qui percevait en décembre 2017 la pension moyenne de 1 376 € bruts.

Sans compter les pertes du passé (gel des pensions, taxes CASA et CRDS), à partir du 1^{er} janvier 2018, il perd :

- 1,7 point de CSG soit 25 % d'augmentation
- 1,7 % selon l'estimation de la hausse des prix pour 2018.
- 561 € de perte de pouvoir d'achat pour l'année 2018.

Si le gouvernement limite à 0,3 % la revalorisation des pensions, pour une inflation estimée à 1,7 %, ce sera une perte de 511 € par an en 2019 et autant en 2020.

Cela représente plus de 1 500 € sur trois ans ! Tout le monde perd plus d'un mois de pension.

LES EFFETS POUR LES RICHES

Lu pour vous

Un article intéressant pour une évaluation de la suppression de l'ISF, des effets du CICE sur l'enrichissement sans limite des plus riches de ce Pays. Selon un article de Jean Gadrey, Professeur honoraire d'économie à l'Université Lille I, "le coût de « l'assistance aux plus riches » pourrait être de l'ordre de 150 milliards d'euros par an hors fraude et évasion fiscales, et de l'ordre de 250 à 300 milliards au moins en incluant ces deux derniers coûts, comme le développait un billet sur un blog récent.

Avec comme impact certain un creusement des inégalités et en particulier un enrichissement devenu indécent des très riches : les 500 individus les plus riches gagnent en moyenne 1 670 fois plus que la moyenne des plus pauvres. Je précise : 1 670 fois plus, après impôts.



RETRAITES ET PENSIONS DISPARAISSENT, UNE « ALLOCATION SOCIALE » ARRIVE !

Les dernières décisions du gouvernement concernant les pensions de retraite aboutissent à un recul social de plus de 70 ans. Dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale, PLFSS2019, la pension de retraite doit rester un droit, acquis par le versement des cotisations, et non devenir une simple « allocation sociale ».

Aujourd'hui ce gouvernement supprime la revalorisation annuelle des pensions. L'évolution des pensions, devenues allocations sociales, est désormais le fait du prince, des possibilités budgétaires, avec l'objectif de les faire baisser drastiquement.

Le Président Macron, élu en promettant que le « pouvoir d'achat des retraité-e-s serait préservé », nous considère comme des « nantis », diminue le pouvoir d'achat, voire les pensions et veut mettre fin à l'acquis des retraites.

Il applique maintenant aux personnes retraitées ce qu'il veut faire avec sa réforme de retraite à points en 2019. Tout le monde est concerné, actifs, futurs retraités, actuels retraités !

Il veut encore baisser le pouvoir d'achat !

Il veut revaloriser les pensions, comme les prestations sociales, de seulement 0,3 % en 2019 et 2020, alors que les prix ont augmenté de 2,3 % ces 12 derniers mois.

Des prestations sociales, comme l'APL, ne suivront plus l'inflation et contribueront à la baisse du pouvoir d'achat.

Ce scandaleux prélèvement est assorti d'une

injonction gouvernementale à l'adresse des retraités d'être solidaires avec leurs enfants et petits-enfants. Comme si on l'avait attendu !

Rappelons que la solidarité nationale s'exerce dans la cadre de la Sécurité Sociale où il devient URGENT de créer le 5e risque pour la prise en charge de la perte d'Autonomie et de mettre un terme, entre autres, aux restes à charge exorbitants pour les retraité-e-s et leurs familles contraints à l'admission en EHPAD.

Ce n'est pas acceptable !

Frapper les retraités, un choix politique.

Les millions d'euros pris dans nos poches ne sont pas perdus pour tout le monde :

- suppression de l'ISF,
- baisse de l'impôt sur les sociétés (jusqu'à 25 % en 2022),
- baisse de 1,8 point de la cotisation famille,
- baisse annoncée des cotisations patronales maladie de 6 points en 2019,
- suppression de « l'exit tax » (6 milliards d'€),
- etc.

CSG RETRAITÉS : MACRON VOUS TROMPE

Ce qui compte c'est votre **Revenu Fiscal de Référence** pas le montant de votre retraite individuelle !

Exemple : un couple de retraités ayant un Revenu Fiscal de Référence supérieur à 34 200 euros continuera de payer le taux maximal de CSG (8,3 %) même si un des membres du couple touche une retraite inférieure à 2000 euros.

POUR LE RÉTABLISSEMENT DE LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS À TOULOUSE POUR LES SENIORS

Les faits

Alors que le Maire de Toulouse avait fait du maintien de la gratuité des transports pour les Seniors un engagement de campagne lors des élections municipales de 2014, la majorité municipale à la tête du SMTC/TISSEO et soutenue par l'ensemble des élus des municipalités composant la communauté d'agglomération a oeuvré pour cette remise en cause, acquise depuis 1972, à compter du 3 juillet 2017. La suppression de la gratuité est également effective pour les demandeurs d'emploi et des remises en cause tarifaires pour les jeunes de moins de 26 ans. Il faut dire qu'elle n'a pas trouvé d'opposition dans cette instance.

Le Maire invoque « *l'injustice tarifaire* » qu'il aurait subitement découverte, « *l'importante chute des dotations de l'Etat* » certes mais largement compensée par + 15 % d'augmentation des impôts pour la ville et + 7,5 % pour Toulouse Métropole dès son début de mandat. Nous avons donc déjà payé.

Cette gratuité n'est pas un cadeau ni un privilège mais une aide à la mobilité sociale et un maintien d'une qualité de vie à un âge où globalement, les revenus diminuent et de nouvelles charges émergent.



© Eugène Buisson, Archives municipales de Toulouse, Fonds de l'association Les Toulousains de Toulouse et Amis du Vieux-Toulouse

Un Contexte toujours plus difficile pour les retraité-e-s.

La Mairie de Toulouse et le SMTC ont mis fin, entre autres, à la gratuité des transports pour les Seniors. La mobilisation a fait que la gratuité a été prolongée de quelques mois mais ne sera pas appliquée à ceux qui ont 62 ans à partir de juillet 2017.

Si le tarif intègre l'âge légal de départ en retraite à 62 ans, il laisse hors du système les retraité-e-s en retraite avant 62 ans du fait de carrières longues ou de métiers pénibles, etc.

Depuis juillet 2018, les tarifs ont augmenté pour tous et donc aussi pour les Seniors et cela est programmé pour chaque année jusqu'en 2021.

La Gratuité, un combat d'avenir.

Notre engagement n'est ni ringard ni corporatiste, il ne demande qu'à s'élargir.

La gratuité des Transports Urbains s'impose dans le débat public car les conditions du transport routier (domicile/travail) sont difficiles et mènent souvent à l'asphyxie.

En France, 37 Collectivités l'ont adopté, dont l'agglomération de Dunkerque depuis le 1^{er} septembre 2018 et 107 Collectivités dans le monde.

Partout où la gratuité progresse, la fréquentation aussi et les conditions du transport s'améliorent.

Si la gratuité c'est « le service débarrassé du prix mais pas du coût ». Comment la finance-t-on ? Par une revalorisation de la taxe transport

auprès des entreprises sur la base de leur chiffre d'affaire !

Pour quel service ? Pour un bénéfice humain, environnemental, démocratique...

Par exemple, des Collectivités passées à la gratuité estiment que le coût maîtrisé engendre de réels bénéfices en termes de pollution et de ses conséquences.

Pour le rétablissement, dans l'immédiat, de la gratuité des Transports Urbains pour les Seniors à partir de leur départ en retraite comme c'était le cas depuis 45 ans.

Afin d'améliorer l'accès attractif des transports en commun pour tous, un débat doit s'ouvrir pour un service public gratuit.

« Les gratuités créent dans la vie sociale des zones de véritable égalité et favorisent ainsi la démocratie. C'est la grande différence avec les tarifs sociaux, pollués par le sentiment soit d'être assisté, soit de payer à la place des autres. »

J'ADAPTE MON LOGEMENT

La plupart des retraités souhaitent vivre chez eux le plus longtemps possible. Néanmoins, avec l'avancée en âge, il arrive que certains éléments du logement posent des difficultés dans la vie quotidienne.

Quelles sont les aides possibles ?

Selon une enquête menée par le Credoc en 2009, 44 % des retraités interrogés pensent qu'en vieillissant ils seront confrontés à des difficultés dans leur logement tel qu'il est actuellement. La majorité d'entre eux préfèrent adapter leur domicile en conséquence plutôt que déménager.



Le kit prévention

Il comprend un ensemble d'aides techniques qui peuvent être utiles pour améliorer votre confort de vie et faciliter vos déplacements dans votre logement. Par exemple, les mains courantes d'escaliers qui peuvent être conseillées pour le franchissement des escaliers, le maintien de l'équilibre dans les couloirs.

L'aide à l'habitat

Si vous devez réaliser des travaux d'aménagement pour continuer à vivre chez vous, le dispositif d'aide à l'habitat vous assure un accompagnement de vos démarches par un professionnel de l'habitat et vous soutient financièrement. Le montant de l'aide est déterminé en fonction du montant des travaux et de vos ressources, dans la limite du plafond défini par votre caisse régionale.





© Adobe Stock - aytuncolium

Comment faire pour en bénéficier?

Les conditions à remplir

Pour bénéficier de nos services prévention, vous devez :

- être titulaire d'une retraite du régime général à titre principal ;
- être âgé d'au moins 55 ans ;
- rencontrer des difficultés dans la vie quotidienne.

En outre, vous ne devez pas percevoir ou être éligible à :

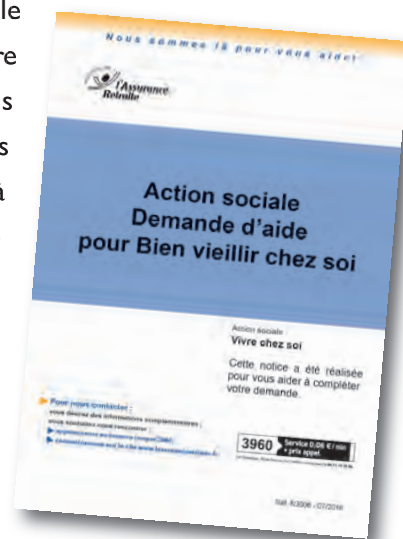
- la prestation spécifique dépendance (PSD) ;
- l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ;
- l'allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP) ;
- la prestation de compensation du handicap (PCH) ou la majoration pour tierce personne (MTP) ;
- l'allocation veuvage ;
- l'hospitalisation à domicile ;
- ni être hébergé dans une famille d'accueil.

Le dossier de demande d'aide pour bien vieillir chez soi

Vous devez vous le procurer auprès de votre caisse régionale. Une fois dûment complété, vous retournez votre dossier à votre caisse qui l'étudie dès réception.

L'évaluation des besoins à votre domicile

Si vous remplissez les conditions administratives, votre caisse régionale mandate une structure qui vient chez vous évaluer votre situation et vous apporter les conseils et solutions adaptés.



« EURO-REDEVANCE »... LE RACKET CONTINUE

« Euro-redevance »,
pollution au péage,
taxe embouteillage :
ce que prépare l'Europe du fric
et leurs relais nationaux pour
racketter les citoyens...

Comme si les ZAPA, les 80 sur route (les « prunes » qui vont avec) et le carburant à 1,50 € (10 F le litre) ne suffisaient pas... Le tarif des péages pourraient dépendre dès 2021 de la distance parcourue par votre véhicule mais aussi de son niveau de pollution, selon un projet « étudié » par les députés européens.

« Si vous saviez le nombre de personnes qui veulent sauver la planète à coup de taxes... ».

En cause: une directive qui vise à instaurer le principe de « pollueur-payeur » aux usagers de la route. Et ce, grâce à une taxe aux péages qui évoluerait selon les émissions de Co^2 du véhicule et la distance parcourue.

Pourtant le principal responsable
des gaz à effet de serre
et de $\text{Co}2$ c'est
le transport maritime !

Quand on parle d'émission de $\text{Co}2$, de gaz à effet de serre et autres émissions nuisibles pour l'environnement, on pense tout de suite aux voitures, aux avions, mais moins à l'industrie maritime. Et pourtant, elle pourrait être proportionnellement beaucoup plus facile à « nettoyer » si l'on en croit les volumes avancées par l'Université de Boulder au Colorado, et ceux, plus récents, du Guardian...

Dans leur recherche, les scientifiques de Boulder avaient avancé que les cargos et autres « HLM flottants » émettaient l'équivalent de la moitié du trafic automobile mondial, en terme de gaz à effet de serre. Cela est énorme quand on sait qu'il y a environ 750 millions de voitures en circulation dans le monde. Le Guardian, qui s'est procuré un document dans lequel on apprend que le diesel (fioul lourd) utilisé par les cargos contient... 2000 fois plus de soufre que le diesel « classique » des voitures... Et pourtant il n'y a aucun système de contrôle des émissions des bateaux (ce qui ne serait pourtant pas très compliqué à mettre en place car il n'y a pas tant de grands ports que cela).

LES CARBURANTS CHANGENT
DE NOM À LA POMPE

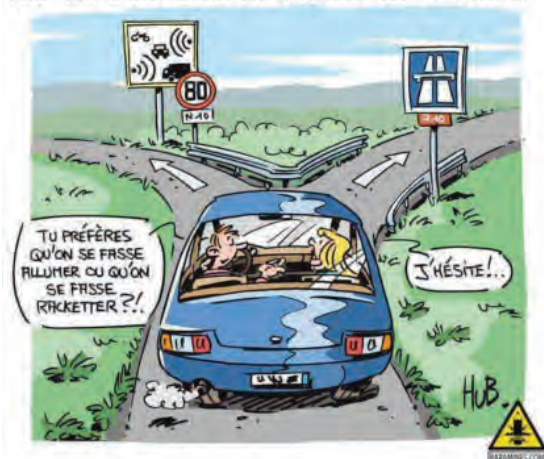


OLIVIER LAMBERT

Le « foutage » de gueules
continue donc...

Reste donc à faire les poches à l'automobiliste... Dans les tuyaux depuis 2017 et un rapport rédigé par l'eurodéputée française Christine Revault d'Allonnes-Bonnefoy (PS), la proposition

AUTOROUTES :
LES TARIFS DES PÉAGES VONT AUGMENTER LE 1^{ER} FÉVRIER



est formulée dans le cadre de la révision de la directive Eurovignette. Ce texte, qui régit la redevance et de taxation des infrastructures routières en Europe, pourrait rapidement impacter le portefeuille des conducteurs : dès 2021 pour les poids lourds, et dès 2026 pour tous les utilisateurs de la route.

Le coût de cette mesure a déjà été chiffré : « Avec ce nouveau système de péage, un vieux camion à la norme Euro 2 paierait une redevance de 39,60 euros sur un trajet Paris-Strasbourg, alors qu'un poids lourd Euro 6 ne paierait que 14,40 € de plus », a détaillé l'eurodéputée au Parisien. Quant à l'automobiliste, celui-ci paiera 2,70 € de plus s'il roule en diesel Euro 6 (contre 4,05 € pour un diesel de vieille génération) et 50 centimes s'il possède un véhicule électrique.

Officiellement, les recettes permettraient (soi-disant) de financer des travaux pour améliorer les routes, faire de la prévention ou financer d'autres moyens de transport comme le ferroviaire !... S'ils n'étaient pas en train de casser la SNCF, on pourrait presque les croire !

Financiers et « verts » main dans la main...

« Il s'agit d'une mesure de bon sens », assure à LCI Karima Delli. La présidente de la commission Transports du Parlement européen voit d'un bon œil cette « euro-redevance » qui permettra

d'investir dans « des projets vertueux et plus propres ». Et la députée européenne EELV de défendre un projet « bon pour le climat mais aussi la sécurité routière : ce n'est plus possible d'avoir en Europe 500 000 morts prématurés, dont 48 000 en France ». Des arguments irrecevables car on utilise encore l'argument « sauver la planète » pour ajouter de la fiscalité. En outre, cela n'a aucun sens en France en raison du scandale que représente à l'heure actuelle les tarifs aux péages.

Et ce n'est pas tout, elle a de l'imagination la Mafia financière de l'UE...

Autre piste du projet : l'instauration d'une « redevance de congestion ». Celle-ci permettrait de faire payer plus cher les automobilistes au péage sur les axes très embouteillés. « Des exceptions seront prévues, tient à rassurer Karima Delli. Les gens habitants en périphérie des métropoles, comme en Yvelines ou Seine-et-Marne en Ile-de-France, rien ne justifie qu'ils paient tous les jours ce péage. Ils seront exemptés. »... (les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent)... Cette réglementation aura pour conséquence de déporter les conducteurs sur les axes secondaires, considérés comme étant moins sécurisés. On nous rebat les oreilles avec la question de la sécurité routière, comme quoi il faut désormais rouler à 80 km/h, et là, que fait-on ? On va envoyer les Français sur les réseaux secondaires, qui sont les plus dangereux en France !... Où les attendront les « percepteurs » assermentés de « l'impôt policier ».

VOILÀ OÙ EST STOCKÉ L'ARGENT VOLÉ À NOS AINÉS DANS LES EHPAD !!!!!

CHALLENGES vient de faire paraître son classement des 500 plus grandes fortunes de France.

Si Bernard Arnault, créateur du groupe LVMH reste premier du classement, nous y retrouvons aussi plusieurs propriétaires d'exploitants d'EHPAD. Retour sur ce classement...

Classement des propriétaires d'exploitants d'EHPAD privés en France

- Jean François GOBERTIER,
99^e fortune de France: de GDP Vendôme avec une fortune estimée à 530 millions d'euros. Il possède 50 % du gestionnaire d'EHPAD Domus Vi, dont le chiffre d'affaires s'élève à 620 millions d'euros et 100 % de GDP Vendôme et Dolcéa Création GDP Vendôme.

- Jean-Claude MARIA,
119^e fortune de France: d'Orpéa avec une fortune s'élevant à 435 millions d'euros. Il possède 23 % d'Orpéa dont le chiffre d'affaires est de 843 millions d'euros.

- Yves JOURNEL,
121^e fortune de France: de Domus Vi avec une fortune de 420 millions d'euros. Il détient 30 % de DomusVi, groupe ayant réalisé 620 millions d'euros de chiffre d'affaires.

- André et Pierre IMBERT,
317^e fortune de France: d'IGH avec une fortune estimée à 110 millions d'euros.

- Patrick TECHENEY et Mary FOUQUET,
424^e fortune de France: de Colisée Patrimoine Groupe dont la fortune est égale à 85 millions d'euros. Ils possèdent 61 % de Colisée dont le chiffre d'affaires s'élève à 147 millions d'euros.

- Didier MENNECHET et Philippe PEAULIER,
435^e fortune de France: de SGMR, dont la fortune s'élève à 75 millions d'euros.



ON VA VOUS FAIRE AIMER L'IMPÔT

la
cgt
FINANCES



MOINS D'IMPÔTS

Lorsque nous devons nous acquitter d'une taxe, cela a tendance à ne pas vraiment nous réjouir. Et pourtant, bien que désigné comme notre ennemi à abattre, est-ce que l'impôt ne serait pas en réalité notre plus fidèle allié ? A quoi ressemblerait notre quotidien, notre société sans lui ? Sa suppression profiterait aux plus riches ou aux plus humbles ?



MOINS DE SERVICES PUBLICS

Moins de prélèvements, cela veut dire moins d'écoles, moins d'hôpitaux, moins de transports en commun, moins d'accès à la culture et au sport, moins de routes, moins de sécurité... Moins d'impôts, cela veut dire aussi des services publics de moins bonne qualité et qui deviendront partiellement ou totalement payants.



MOINS DE REDISTRIBUTION

Le système fiscal devrait permettre de collecter des recettes en fonction des capacités financières de chacun et de les redistribuer en fonction des besoins de tous. Cela peut prendre la forme de services publics, d'aides, de prestations et d'allocations... Moins d'impôts augmenterait encore les inégalités entre les plus riches et les plus pauvres.



MOINS POUR LA MAJORITÉ

A court terme une baisse de la fiscalité peut paraître alléchante. Pourtant, en l'absence de recettes fiscales, ce sont autant de services gratuits que nous devons financer individuellement. L'immense majorité de la société a tout à y perdre. Mutualiser et mettre en commun nos richesses profite à tous et permet à la communauté de réaliser des économies.



PLUS POUR LES RICHES

Les seuls à tirer un bénéfice économique immédiat des baisses d'impôts sont les plus riches. En matière d'impôt sur le revenu, près de 70 % des niches fiscales profitent aux 10 % les plus riches. Ils sont financièrement plus aptes à pallier la disparition d'un service public. Plus de piscine municipale ? Pas grave j'en construis une dans mon jardin !

CADEAUX
FISCAUX
150
MILLIARDS

+150

- 83

DÉFICIT
BUDGET 2018
83
MILLIARDS

VOUS POUVEZ AUSSI NE PLUS PAYER D'IMPÔT, MAIS...



HÔPITAL
5 JOURS
6.500 €



LYCÉE
1 ANNÉE
10.200 €



POMPIERS
1 SORTIE
500 €

PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

UN PRÉLÈVEMENT PLUS ADAPTABLE ?

A en croire leurs promoteurs, le prélèvement à la source (PAS) devrait s'adapter à la moindre évolution de nos revenus. C'est faux ! En premier lieu, en janvier 2019, date de mise en place du PAS, le taux d'imposition appliqué sera calculé d'après la déclaration de revenus 2017 que nous aurons déposée au mois de mai 2018. Ce sont donc des revenus vieux de 2 ans qui serviront à établir votre impôt en 2019. De plus, le PAS ne pourra s'adapter automatiquement aux changements intervenant en cours d'année. Dans certains cas des personnes non imposables seront prélevées à tort (ex : contrats courts).

UN PRÉLÈVEMENT PLUS SIMPLE ?

Contrairement à ce que beaucoup croient, la simplification ne sera pas au rendez vous ! Une déclaration annuelle des revenus devra toujours être déposée. Mieux, il faudra en cours d'année faire connaître à l'administration fiscale tous ses changements de situation (union, séparation, naissance, perte d'emploi, nouvelles sources de revenus, augmentation, baisse de rémunération, etc). Après quoi, l'année suivante, de nombreuses rectifications devront être effectuées. Des paiements complémentaires seront réclamés ou des remboursements seront opérés (ex : crédits d'impôts).



DES ÉCONOMIES POUR L'ÉTAT ?

Tout d'abord, le prélèvement à la source est une telle usine à gaz qu'il demandera beaucoup plus de travail d'information et de gestion. Cette réforme ne réduira donc pas la charge de travail des agents publics. Au contraire, cela pourrait coûter à l'État et donc aux contribuables. Les employeurs seront en 2019 collecteurs de l'impôt et des entreprises défaillantes ou malveillantes pourraient provoquer une baisse des recettes fiscales. De plus, les organisations patronales réclament déjà à l'État une compensation financière pour le travail de collecte de l'impôt qui leur sera demandé.

UN PRÉLÈVEMENT PLUS MODERNE ?

Dans les pays où le système de prélèvement à la source existe, il a été mis en place il y a très longtemps, parfois il y a même plus d'un siècle. A cette époque, il n'y avait pas d'ordinateur, pas de système informationnel moderne. Aujourd'hui, plus d'un contribuable sur deux est mensualisé. Les prélèvements peuvent être modulés directement sur Internet. Ce système fonctionne bien. De plus, il est totalement sécurisé. Pourquoi donc ne pas s'appuyer sur un mode de prélèvement fiable et moins coûteux ? Pourquoi ne pas simplement poursuivre son amélioration et le rendre encore plus réactif ?

UNE RÉFORME QUI EN CACHE D'AUTRES ?

Certes, le prélèvement à la source « n'est » qu'une réforme du recouvrement de l'impôt. Mais, elle porte en elle le danger d'une transformation plus profonde et très injuste de notre système fiscal. Elle pourrait être, par exemple, le cheval

de Troie de la fusion entre l'impôt sur le revenu et la CSG. Une telle réforme favoriserait, une nouvelle fois, les plus hauts revenus au détriment des plus modestes. De plus, elle mettrait en péril le financement de la protection sociale.



UNE FISCALITÉ PLUS JUSTE

LES IMPÔTS PROGRESSIFS



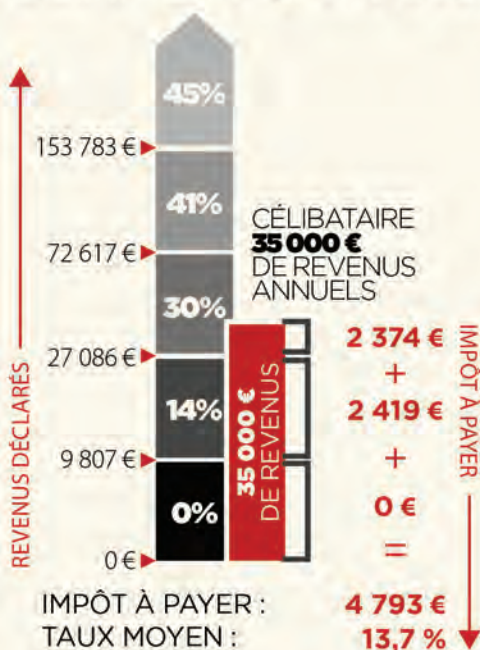
La déclaration des droits de l'homme et du citoyen prévoit que chacun doit contribuer à hauteur de ses moyens. C'est dans cet esprit qu'est construit l'impôt sur le revenu (principal impôt progressif du système fiscal français), le taux d'imposition augmentant progressivement en fonction des revenus. Pourtant, si ce mode d'imposition paraît, à l'évidence, le plus juste, il est largement minoritaire (moins de 25 % des recettes fiscales de l'État). Il est, en plus, sans cesse affaibli et remis en cause pour le plus grand bonheur des plus riches.

LES IMPÔTS PROPORTIONNELS



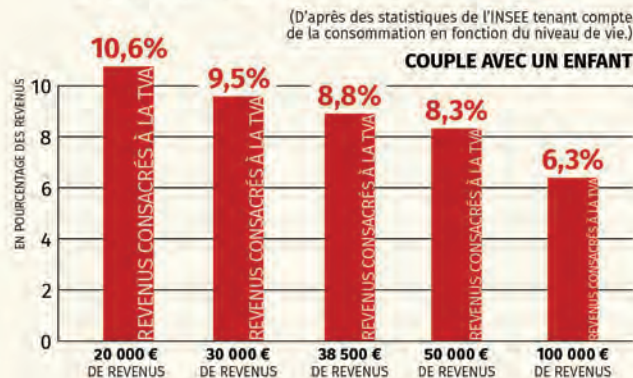
La TVA est le principal impôt proportionnel. Elle ne prend pas en compte les ressources du contribuable, contrairement aux impôts progressifs. Un même taux d'imposition s'applique que l'on soit très riche ou très pauvre. En réalité, plus les rémunérations augmentent et plus la part d'impôt à payer baisse. On peut donc qualifier ce système de dégressif. En clair plus on est riche et moins on contribue. Aussi aberrant et injuste qu'il y paraisse, c'est pourtant le type d'imposition le plus répandu et en constante augmentation dans le système fiscal français.

LES **TRANCHES D'IMPÔT** COMMENT ÇA MARCHE ?

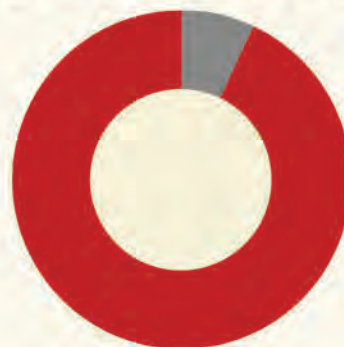


Le système de tranches permet de taxer, par exemple les revenus, avec des taux différents en fonction des tranches de revenus. Pour des revenus à hauteur de 35 000 euros (après abattement), une partie de ceux-ci est taxée à 0%, une autre partie à 14 % et le reste à 30 %. On additionne ensuite le tout pour obtenir le montant total de l'impôt (hors dispositifs de réduction).

PART DES **REVENUS** CONSACRÉS À LA **TVA**



IMPÔT SUR LES REVENUS ET **TVA** D'UN MÉNAGE



NOS SOLUTIONS

RÉDUIRE LES DÉFICITS



Traquer les fraudeurs

Avec 60 à 80 milliards d'euros de fraude fiscale par an en France, juguler celle-ci résoudrait la problématique du déficit public. Pour ce faire, il faut renforcer l'arsenal juridique et durcir les sanctions à infliger aux fraudeurs. Mais, il faut également et surtout recruter des agents des Finances pour lutter efficacement contre ce fléau. Il convient également de protéger davantage les lanceurs d'alertes.



Emprunter à la BCE

Pour rembourser sa dette la France a l'obligation d'emprunter sur les marchés financiers. Alors que la BCE inonde ces mêmes marchés de liquidités, les États sont contraints de contracter des prêts assortis d'intérêts. Le remboursement de ces seuls intérêts a représenté en 2017, 42 milliards d'euros pour l'État Français. Permettre de se financer directement auprès de la BCE réduirait de moitié le déficit public.



Réduire les niches

Selon la Cour des comptes, les niches fiscales, ensemble des mesures « d'optimisation fiscale », coûtent à la France 150 milliards d'euros par an. Elles bénéficient très majoritairement aux plus riches et aux très grands groupes. Leur efficacité n'a pourtant jamais été démontrée. Il conviendrait donc de circonscrire ces aides à celles ayant une réelle utilité sociale, économique ou environnementale.

RENDRE LE SYSTÈME FISCAL PLUS JUSTE



Plus d'impôts progressifs

Comme nous l'avons vu précédemment, pour que le système fiscal soit plus juste, il faut favoriser l'application d'impôts progressifs (impôts taxant les contribuables en fonction de leurs ressources). Il convient donc de renforcer la place de l'impôt sur le revenu, notamment en augmentant les taux pour les plus hauts revenus et en réduisant les niches fiscales, afin d'en faire un grand impôt citoyen, qui serait le socle du système fiscal.



Moins de taxes proportionnelles

A l'inverse il convient de réduire l'influence des impôts proportionnels comme la TVA. Ceux-ci sont injustes car leur impact sur le budget des ménages est inversement proportionnel aux revenus perçus. Il faut donc, entre autres, réduire le poids de la TVA en baissant le taux normal de 20 à 15%, et en supprimant la TVA sur les produits de première nécessité.



Taxer plus le capital et moins le travail

La financiarisation de l'économie est outrancière. Le chômage gangrène la société. Les salaires stagnent mais les versements de dividendes explosent. Malgré cela, les revenus du capital sont moins taxés que les revenus du travail. En clair, les bénéfices des entreprises sont orientés vers les actionnaires plutôt que vers les salariés. Il faut donc, au contraire, plus taxer le capital que le travail pour réorienter les profits vers l'emploi et les salaires.

LA SÉCURITÉ SOCIALE AU RÉGIME SEC, LES MILLIONNAIRES SONT À LA FÊTE.

L'avenir s'annonce plus difficile encore pour les assurés sociaux.

C'est sans équivoque possible que nous fustigeons la remise en cause de l'indexation des pensions, des allocations logements et de pensions d'invalidité sur l'inflation, c'est une des mesures qui figure au PLFSS 2019 et qui se révèle particulièrement injuste.

Dans l'étude d'impact du PLFSS, on trouve le fameux tableau des économies obtenues par la faible revalorisation des prestations en espèces de la sécurité sociale tant en 2019 qu'en 2020. Une économie de plus de 22 milliards d'euros sera réalisée au détriment des assurés sociaux (voir tableau en annexe). Quand le même temps les millionnaires se frottent les mains.

Plus de 2 millions de millionnaires en France : Quelle bonne idée d'avoir supprimé l'impôt sur la fortune.

En effet, le nombre de millionnaires s'est accru de 259 000 en France entre la mi-2017 et la mi-2018, première année du mandat d'Emmanuel Macron. Désormais, 2,147 millions de ménages français possèdent un patrimoine (une fois les dettes retranchées) supérieur au million d'euros.

Selon les projections qui sont faites ce chiffre devrait avoisiner les 3 millions à l'horizon 2023. Pendant que les salaires sont gelés, que les retraites sont diminuées, que l'indemnité chômage subit des coups de rabots, que la précarité dans le monde du travail gagne chaque jour du terrain, que le nombre de privés d'emploi ne cesse d'augmenter le gouvernement poursuit dans sa logique : favoriser les riches en lésant tout le reste de la population.

Le projet Macronien ne fera qu'aggraver les inégalités, il est grand temps de renverser la table et de revenir aux principes fondamentaux de la politique : agir pour l'intérêt général et répondre aux besoins de la population.

	2019	2020	2021	2022
Total des économies (en Mds €) dont :	3,20	6,1	6,4	6,4
Invalidité	0,0	0,1	0,1	0,1
Rentes AT-MP	0,25	0,4	0,4	0,4
Retraites (Cnav et autres régimes de base)	2,8	5,2	5,4	5,4
Prestations familiales	0,2	0,6	0,7	0,7

MENACES SUR LES TARIFS RÉGLEMENTÉS DE VENTE DE L'ÉNERGIE AU NIVEAU EUROPÉEN.

Les syndicats français de l'énergie et les organisations de consommateurs rappellent leur attachement résolu aux tarifs réglementés de vente et demandent au Gouvernement comme aux députés européens de les défendre à Bruxelles ! Les négociations sur le 4e Paquet Energie européen sont dans la dernière ligne droite, dans le cadre du trilogue européen Parlement/ Conseil/Commission, et les débats en cours pourraient menacer les Tarifs Réglementés de Vente auxquels les consommateurs français sont pourtant attachés.

Nos organisations syndicales et de défense des consommateurs réitèrent leur alerte auprès du Gouvernement et des députés européens :

- parce que l'énergie est un bien de première nécessité, et parce que ce sont les Etats-Membres qui assument en dernier ressort la responsabilité de la sécurité énergétique de leurs citoyens, il faut laisser la liberté aux

Etats-Membres de définir les outils qui permettent d'atteindre les objectifs de service public dans l'intérêt de leurs citoyens ;

- parce que les Tarifs Réglementés de Vente français sont construits dans la transparence avec le régulateur et dans le respect des règles de concurrence. En effet, par un arrêt du 18 mai 2018, le Conseil d'Etat a confirmé la légalité des tarifs réglementés de vente d'électricité applicables aux particuliers. Ainsi, il est maintenant temps que les décideurs européens fassent de la lutte contre le réchauffement climatique et contre la précarité énergétique leurs priorités, au lieu de s'entêter à construire une Europe de l'énergie réduite à un modèle de marché concurrentiel et de court-terme et à s'attaquer pour des raisons idéologiques au service public.

Pour nos organisations, il serait tout à fait contre-productif de limiter l'usage des Tarifs Réglementés de Vente aux seuls ménages en situation de précarité :

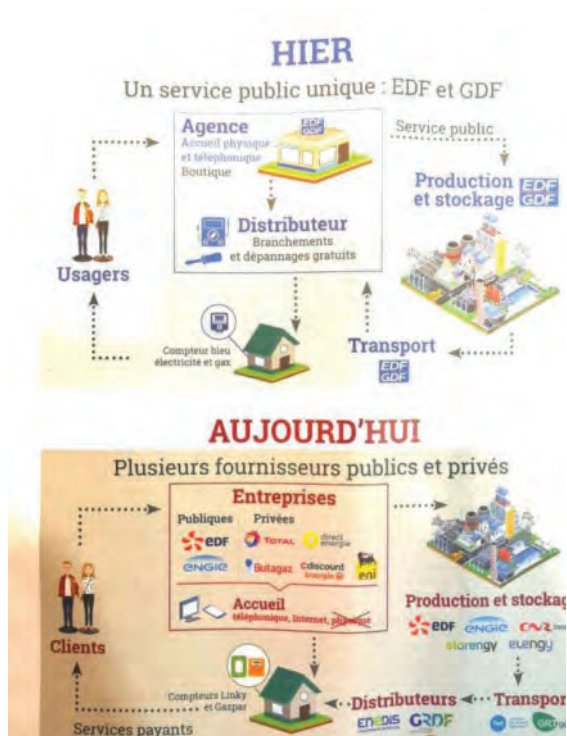
- en France, les consommateurs vulnérables bénéficient de dispositifs qui ne prennent plus la forme d'un tarif de vente spécifique mais, depuis le 1^{er} janvier 2018, d'un chèque énergie afin de traiter le problème plus largement. Il serait en outre particulièrement malvenu que les institutions européennes viennent imposer leur définition unique des



consommateurs vulnérables en faisant fi des particularités nationales, et perturber les politiques publiques mises en place et qui ont besoin de se consolider ;

- De plus, loin d'être un simple tarif social, le Tarif Réglementé de Vente est la base de l'égalité de traitement à laquelle les citoyens sont profondément attachés depuis des décennies dans le domaine de l'énergie : ils ont accès à l'énergie à un prix unique, en tout point du territoire, en zone rurale comme dans les zones urbaines plus denses. Et le Tarif Réglementé de Vente protège les consommateurs des dérives de prix : il sert de référence explicite, et de plafond implicite, à la majorité des offres disponibles sur le marché résidentiel. Une attaque contre le modèle français de service public de l'énergie à 6 mois des élections européennes serait un signal très négatif adressé aux citoyens au moment où l'adhésion citoyenne au projet européen est en danger !

Parce que nous sommes convaincus qu'une libéralisation accrue du secteur de l'énergie ne permettra pas de répondre aux besoins énergétiques des citoyens, notamment des plus vulnérables, nous demandons instamment que les Tarifs Réglementés de Vente soient laissés à l'appréciation de chaque Etat Membre, dans le respect du principe de subsidiarité inscrit dans les traités européens.



MANIPULATION DES MASSES POPULAIRES APPRISES A L'E.N.A. ! LES DIX STRATÉGIES DE MANIPULATION DE MASSES

Le philosophe nord-américain Noam Chomsky, activiste et penseur politique, professeur de linguistique au Massachusetts Institute of Technology où il a enseigné toute sa carrière, a fondé la linguistique générative. Il s'est fait connaître du grand public, à la fois dans son pays et à l'étranger, par son parcours d'intellectuel engagé.

Il a élaboré une liste des « Dix Stratégies de Manipulation » à travers les médias.

Elle détaille l'éventail, depuis la stratégie de la

distraktion, en passant par la stratégie de la dégradation jusqu'à maintenir le public dans l'ignorance et la médiocrité.

La stratégie de la distraction

Élément primordial du contrôle social, la stratégie de la diversion consiste à détourner l'attention du public des problèmes importants et des mutations décidées par les élites politiques et économiques, grâce à un déluge continu de distractions et d'informations

insignifiantes. La stratégie de la diversion est également indispensable pour empêcher le public de s'intéresser aux connaissances essentielles, dans les domaines de la science, de l'économie, de la psychologie, de la neurobiologie, et de la cybernétique.

« Garder l'attention du public distraite, loin des véritables problèmes sociaux, captivée par des sujets sans importance réelle. Garder le public occupé, occupé, occupé, sans aucun temps pour penser; de retour à la ferme avec les autres animaux ». Extrait de « Armes silencieuses pour guerres tranquilles » (Le foot, les jeux olympiques, Johnny, etc.) ["Panem et circenses" "Donnez leur du pain et des jeux!"].



Créer des problèmes, puis offrir des solutions

Cette méthode est aussi appelée « *problème-réaction-solution* ». On crée d'abord un problème, une « situation » prévue pour susciter une certaine réaction du public, afin que celui-ci soit lui-même demandeur des mesures qu'on souhaite lui faire accepter.

Par exemple : laisser se développer la violence urbaine, ou organiser des attentats sanglants, afin que le public soit demandeur de lois sécuritaires au détriment de la liberté. (Ou encore : créer une crise économique pour faire accepter comme un mal nécessaire le recul des droits sociaux et le démantèlement des services publics).

La stratégie de la dégradation

Pour faire accepter une mesure inacceptable, il suffit de l'appliquer progressivement, en « dégradé », sur une durée de 10 ans. C'est de cette façon que des conditions socio-économiques radicalement nouvelles (néolibéralisme) ont été imposées durant les années 1980 à 1990. Chômage massif, précarité, flexibilité, délocalisations, salaires n'assurant plus un revenu décent, autant de changements qui auraient provoqué une révolution s'ils avaient été appliqués brutalement. (Baisse des retraites et allongement de la durée du travail).

La stratégie du différé

Une autre façon de faire accepter une décision impopulaire est de la présenter comme « douloureuse mais nécessaire », en obtenant l'accord du public dans le présent pour une application dans le futur. Il est toujours plus facile d'accepter un sacrifice futur qu'un sacrifice immédiat. D'abord parce que l'effort n'est pas à fournir de suite. Ensuite parce que le public a toujours tendance à accepter naïvement que « *tout ira mieux demain* » et que le sacrifice demandé pourra être évité. Enfin, cela laisse du temps au public pour s'habituer à l'idée du changement et l'accepter avec résignation lorsque le moment sera venu. (L'augmentation importante de la pression fiscale ne s'est pas faite avant les élections de 2012).

S'adresser au public comme à des enfants en bas-âge

La plupart des publicités destinées au grand public utilisent un discours, des arguments, des personnages, et un ton particulièrement infantilisants, souvent proche du débilitant, comme si le spectateur était un enfant en bas-âge ou un handicapé mental. Plus on cherchera à tromper le spectateur, plus on adoptera un ton infantilisant. Pourquoi ? « *Si on s'adresse à une personne comme si elle était âgée de 12 ans, alors, en raison de la suggestibilité, elle aura, avec une certaine probabilité, une réponse ou une réaction aussi dénuée de sens critique que celles d'une personne de 12 ans* ». Extrait de « *Armes silencieuses pour guerres tranquilles* » (Les français sont trop gros, trop gros, trop gros. Les boissons sucrées sont surtaxées : nous les paierons plus cher).

Manipulation



Faire appel à l'émotionnel plutôt qu'à la réflexion

Faire appel à l'émotionnel est une technique classique pour court-circuiter l'analyse rationnelle, et donc le sens critique des individus. De plus, l'utilisation du registre émotionnel permet d'ouvrir la porte d'accès à l'inconscient pour y implanter des idées, des désirs, des peurs, des pulsions, ou des comportements (la terre se réchauffe dangereusement du fait des seules activités humaines (sic) ce sera terrible pour nos enfants ; les carburants sont encore plus taxés).

Maintenir le public dans l'ignorance et la bêtise

Faire en sorte que le public soit incapable de comprendre les technologies et les méthodes utilisées pour son contrôle et son esclavage. « *La qualité de l'éducation donnée aux classes inférieures doit être la plus pauvre, de telle sorte que le fossé de l'ignorance qui isole les classes inférieures des classes supérieures soit et demeure incompréhensible par les classes inférieures.* » Extrait de « *Armes silencieuses pour guerres tranquilles* » (80 % des élèves des universités ou des grandes écoles sont issus des classes moyenne ou supérieure).

Encourager le public à se complaire dans la médiocrité

Encourager le public à trouver « cool » le fait d'être bête, vulgaire, et inculte. (Voir certaines émissions de TV particulièrement populaires).

Remplacer la révolte par la culpabilité

Faire croire à l'individu qu'il est seul responsable de son malheur, à cause de l'insuffisance de son intelligence, de ses capacités, ou de ses efforts. Ainsi, au lieu de se révolter contre le système économique, l'individu s'autodévalue et culpabilise, ce qui engendre un état dépressif dont l'un des effets est l'inhibition de l'action. Et sans action, pas de révolution ! (Vous êtes au chômage par manque de formation : suivez un stage et tout ira mieux).

Connaître les individus mieux qu'ils ne se connaissent eux-mêmes

Au cours des 50 dernières années, les progrès fulgurants de la science ont creusé un fossé croissant entre les connaissances du public et celles détenues et utilisées par les élites dirigeantes. Grâce à la biologie, la neurobiologie et la psychologie appliquée, le « système » est parvenu à une connaissance avancée de l'être humain, à la fois physiquement et psychologiquement. Le système en est arrivé à mieux connaître l'individu moyen que celui-ci ne se connaît lui-même. Cela signifie que dans la majorité des cas, le système détient un plus grand contrôle et un plus grand pouvoir sur les individus que les individus eux-mêmes. (Pourquoi croyez-vous que les grands politiques utilisent et payent largement des instituts importants des sciences humaines ou des grandes sociétés de publicité ce qui revient au même).

Voilà comment nos chers dirigeants nous manipulent !

POUR UNE GESTION DE L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT DE TOULOUSE-MÉTROPOLE EN RÉGIE PUBLIQUE.

Le contrat eau-assainissement liant Véolia et Toulouse viendra à échéance en février 2020. Il en sera de même pour la plupart des contrats de délégation de service public ainsi que des marchés de prestation des autres communes de la Métropole. Le Conseil de la Métropole, sous la présidence de J.L. Moudenc, a engagé une procédure qui peut conduire à déléguer à un opérateur privé la totalité des contrats eau et assainissement des 37 communes de la Métropole, pour une durée de 12 ans.

Nous nous opposons à cette perspective pour les raisons fondamentales suivantes :

- 1- L'eau est un bien commun dont la gestion ne saurait être confiée à des multinationales ou à des groupes privés – et notamment Véolia et Suez – dont l'objectif fondamental reste la recherche de profits. Alors que la crise climatique, les pollutions, le maintien d'une agriculture productiviste, des conflits entre États, montrent que l'eau est au centre d'enjeux fondamentaux, nous refusons que sa gestion soit confisquée au bénéfice d'intérêts privés.
- 2- La préservation de cette ressource si précieuse, la garantie de son accès à tous, nécessitent un réel contrôle par les citoyen.ne.s, par les associations d'usagers domestiques et les élus. Ce contrôle, seule une régie publique peut l'assurer, par la possibilité d'accès à tous les documents juridiques, techniques et comptables, ce qui implique une transparence exclue par la gestion privée sous couvert de secret commercial.
- 3- L'absence de recherche de profits au bénéfice d'actionnaires permet aux régies d'avoir des tarifs globalement inférieurs de 20 % environ à ceux pratiqués par les délégataires privés. Ainsi, en 2011, les chiffres officiels de l'Agence

Adour-Garonne faisaient apparaître des tarifs 20 % plus élevés en gestion privée pour l'eau, et 16 % plus élevés en gestion privée pour l'assainissement. Une régie publique permettra la mise en œuvre d'un juste tarif de l'eau et de l'assainissement, incluant les investissements nécessaires, sans la recherche de profits.

- 4- Alors que de graves problèmes restent posés (pesticides, nano-éléments, perturbateurs endocriniens, résidus médicamenteux), l'exigence d'une haute qualité sanitaire de l'eau peut être portée par les associations d'usagers domestiques en qualité d'administrateurs au même titre que les élus, au sein d'une régie publique, possibilité qui est exclue dans la gestion privée.
- 5- Le choix d'une gestion publique ou privée de l'eau ne peut se passer d'un débat démocratique. La décision de déléguer la gestion engagerait la Métropole pour plusieurs mandats électoraux sans que jamais l'électeur n'ait pu donner son avis. L'enjeu de l'eau n'est pas un simple enjeu technique, mais un choix politique fondamental. Nous ne pouvons tolérer qu'un tel choix se fasse sans l'exercice du suffrage universel après un débat public. Une décision fin 2018 sans ces garanties serait un déni de démocratie.
- 6- Le choix d'une régie publique pourra s'appuyer sur les compétences des personnels des services de l'eau et de l'assainissement, mises au service de l'intérêt général de la population de la Métropole. C'est pour porter cette exigence d'une régie publique sur l'ensemble des 37 communes de Toulouse-Métropole que la CGT 31, citoyens, associations, se sont regroupés au sein d'un Collectif, ouvert au soutien d'élus et partis politiques.

PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE, VERS UN SUICIDE FISCAL COLLECTIF SANS CRÉATION IMMÉDIATE D'EMPLOIS AUX FINANCES PUBLIQUES !

Dans un exercice alternant mensonges et promesses racoleuses, le Premier ministre a essayé de lever les doutes des français sur le prélèvement à la source. En effet, ces derniers jours, au fur et à mesure que le voile d'ignorance se levait sur ce dispositif, les craintes et les oppositions à la mise en place du prélèvement à la source ont augmenté. Prenons deux exemples du discours d'Edouard Philippe.

« Un gain de trésorerie pour les mensualisés actuels », c'est faux !

« Avec le nouveau système on sera prélevé à la fin du mois sur douze mois et non au milieu du mois sur dix mois ». Ce qui représente pour lui un gain de trésorerie pour les ménages. Payez son impôt 11 mois et demi plus tôt, présenterait donc un gain de trésorerie ? Étrange conception économique ! En effet, aujourd'hui pour un salaire

perçu au 31 janvier 2017, on payait l'impôt correspondant au 15 janvier 2018 donc 11 mois et 15 jours plus tard. En 2019, pour un salaire perçu au 31 janvier 2019, on payera l'impôt au 31 janvier 2019.

D'autre part, prendre pour argument un prélèvement par douzième plutôt que par dixième est ridicule. Dans le cadre de la mensualisation automatique il était évidemment possible de l'appliquer sur douze mois.

Dans la série demain on rase gratis « un acompte de 60 % sur certains crédits d'impôt »

Comment rendre encore plus bancal un système déjà ultra-complexe et qui ne tient pas debout. Évidemment, contrairement à ce qu'avance le Gouvernement, l'énorme gain de trésorerie attendu ne sera pas pour les contribuables mais pour l'État !

En 2019, on devra donc payer l'impôt en même temps que nous percevons nos revenus. Mais, quand l'État devra nous verser une réduction ou un crédit d'impôt, il pourra bien attendre un an pour le faire. La ficelle étant trop grosse, il y aura un dispositif dérogatoire pour quelques crédits d'impôt (en fait pour une petite minorité), les contribuables ayant déjà bénéficié de ces crédits d'impôts bénéficieront d'un acompte doublé hier et porté à 60 % du montant accordé l'année précédente.

Premièrement, tous les crédits d'impôts ne sont pas visés et ce sont encore les plus riches des contribuables les mieux servis notamment les investisseurs dans l'immobilier.

**GARANTIE SANS BUG!! LE PRÉLÈVEMENT
À LA SOURCE AURA BIEN LIEU!!...**





En outre, cette mesure va générer pour un grand nombre de contribuables des reprises d'impôt a posteriori. Par exemple, un contribuable ayant un enfant à la crèche en 2017 et scolarisé à compter de septembre 2017 aura bénéficié d'un crédit d'impôt à ce titre. Il va donc bénéficier d'un acompte de crédit d'impôt en 2019 alors qu'il n'a plus de frais de garde d'enfant depuis septembre 2017. Le réveil sera difficile à l'automne quand il devra le rembourser.

Les voyants techniques sont au rouge

La complexité technique de la mise en place du prélèvement à la source a été largement sous-estimée. Faire coexister des fichiers différents et les rapprocher n'est pas sans risque. Les informations en provenance des services nous démontrent que de nombreux bugs ne sont pas résolus et ne pourront pas l'être à l'échéance du 1^{er} janvier.

Un système complètement inadapté à la société française

La conjugaison et la progressivité du système fiscal français rendent très compliquée la mise en place du prélèvement à la source en France. Les évolutions sociétales, prolifération des contrats courts, changement plus fréquents dans la vie personnelle des contribuables sont autant d'éléments qui rendent plus aléatoire la fiabilité

du système. De même, la prolifération des niches fiscales est un facteur d'erreur et de rectification extrêmement important.

Le prélèvement à la source est une modalité de prélèvement d'impôt totalement archaïque et de plus en plus décrié dans les États où il a été mis en place pour certains, il y a presque un siècle ! Vous avez dit moderne ? !

Combien d'argent perdu pour l'Etat ?

Le fait d'ajouter un tiers collecteur va inmanquablement faire chuter le taux de recouvrement. Si on se réfère, en terme de comparaison, aux difficultés de recouvrement de la TVA déjà collectée par les entreprises, l'État pourrait perdre 8 milliards d'euros de recettes fiscales.

Quoi qu'il en soit le prélèvement à la source est une usine à gaz infernale où les contribuables auront énormément de mal à s'y retrouver. Les plus fragiles seront les principales victimes puisque dans le nouveau système on payera d'abord et on devra contester ensuite les sommes prélevées.

Plus que jamais, les services des Finances publiques, déjà ponctionnés de plus de 30 000 emplois ces dix dernières années, ont besoins de milliers de créations de postes en urgence si l'État ne souhaite pas que le prélèvement à la source tourne en fiasco total.

RÉVOLUTION ?

La CGT, un syndicat révolutionnaire ?

Oui, ce qualificatif est fréquemment utilisé à l'intérieur de l'organisation, mais aussi à l'extérieur, y compris par nos adversaires, pour ne pas dire nos ennemis de classe. Pour ces derniers, ce mot révolutionnaire concernant la CGT est synonyme de violence, de destruction... En clair, ils reportent sur une organisation qui les remet en cause et les combat tous les qualificatifs qui restent la spécificité de leur capitalisme financier et de leur pouvoir. Pour nous, la portée du mot révolutionnaire signifie changer de société, en finir avec l'exploitation de l'homme par l'homme, précisément avec ce rapport insupportable entretenu dans le travail entre subordonnés et dominants.

Il n'est pas surprenant de trouver deux approches diamétralement opposées par ce même mot dont la racine « révolution » possède de multiples sens et interprétations, ce qui est assez rare dans la langue française : la révolution industrielle ou plus récemment « la révolution numérique » ; la « révolution agricole, verte, scientifique, technique, sexuelle, des mœurs, culturelle, des arts, de palais... » et puis, heureusement, la Révolution française, les révolutions de 1848, de 1871, d'octobre 1917... Autre sens aussi du mot révolution, celui de la toupie, des planètes autour du soleil, de la roue, des satellites autour de la Terre... Tout ce qui, dans un grand mouvement, irait apparemment de l'avant pour revenir au point de départ.

C'est sans aucun doute ce sens qui intéresse et qui inspire un homme qui a publié un livre, en novembre 2016, sous le titre de « Révolution ». Son auteur n'est autre qu'Emmanuel Macron. Un contenu assez creux, ambigu, tortueux, aux multiples interprétations, avec un fil conducteur : osons changer, osons la révolution démocratique. On peut mesurer aujourd'hui sa notion de révolution appliquée à la démocratie. C'est effectivement un grand tour qui nous ramène au point de départ, avec une « monarchie présidentielle » et son lot de décisions autoritaires qui provoquent des reculs importants, essentiellement pour les salariées/salariés et retraitées/retraités.

Une vision jeune, moderne de l'exercice du pouvoir ?

Oui, comme l'un de ses maîtres à penser, Adam Smith, économiste libéral écossais de 1770, qui feignait de contester l'ordre établi pour arriver à la conclusion que « les Etats doivent être forts et, pour cela, les riches doivent être riches en faisant payer les pauvres ».

Ce président voudrait maîtriser toutes les orientations, toutes les décisions... Ne laissons pas faire, car il finirait par réécrire notre histoire sociale et ça aussi serait une très mauvaise révolution !

*Philippe LECLERC,
secrétaire général de l'IDHS CGT Ariège.*

L'INSTITUT CGT D'HISTOIRE SOCIALE, QU'EST CE C'EST ?

C'est en 1982 que Georges Séguy propose à la confédération CGT de créer un institut national CGT d'Histoire Sociale. Il prend la forme juridique d'une association dont les membres fondateurs sont les organisations de la CGT (UD et FD).

L'Institut mobilise ses atouts et ses compétences pour donner à connaître aux salariés l'histoire sociale et singulièrement la longue expérience de la CGT. Son action est diversifiée. Cela le conduit à ouvrir les archives à l'étude et à la recherche ainsi qu'à organiser des conférences, séminaires et colloques seul ou en coopération avec des universitaires et des chercheurs.

Ces initiatives donnent souvent lieu à publications qui renforcent le pôle éditorial de l'Institut qui est aussi producteur de brochures et d'ouvrages traitant d'aspects particuliers de l'histoire sociale. L'Institut publie également sa propre revue, Les Cahiers, diffusée par abonnement.

D'une manière générale l'Institut recherche les formes les plus appropriées pour toucher un public large afin de mettre à sa disposition les éléments d'histoire et les documents d'archives (documents papiers et aussi photographies, films) lui permettant de s'approprier les expériences sociales et politiques du passé.

L'IHS CGT dispose d'un réseau de près d'une centaine d'instituts territoriaux et professionnels. En Midi-Pyrénées il existe un Institut Régional d'Histoire Sociale et 6 Instituts départementaux (Ariège, Haute-Garonne, Gers, Hautes-Pyrénées, Tarn, Tarn-et-Garonne).

L'Institut Régional d'Histoire Sociale Midi-Pyrénées a été créé en 1984, René Lérissou du Syndicat

du Livre de Toulouse en fut le premier président. Parce que « *l'incompréhension du présent naît fatalement de l'ignorance du passé* » la mission des instituts est, en premier lieu, de permettre aux jeunes générations de militant-e-s et aux générations qui ont en charge l'activité syndicale aujourd'hui de connaître l'histoire sociale et syndicale. Cette connaissance de l'histoire aide à la compréhension du présent et contribue à la construction d'un avenir. L'institut régional s'inscrit dans cette démarche, il crée les conditions de la préservation des archives syndicales, du recueil des témoignages des acteurs des événements sociaux et de leur transmission aux militant-e-s d'aujourd'hui. Pour ce faire il organise conférences et colloques, édite des livres et publie une revue Bimestriel Repères pour faire connaître l'histoire sociale de Midi-Pyrénées. Il a notamment créé une initiative biannuelle inédite Les Rencontres Régionales Travail Cinéma.

Bulletin d'adhésion 2019

Institut Régional CGT d'histoire
sociale Midi-Pyrénées

— Adhésion individuelle —

Nom..... Prénom.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....

— Adhésion collective (Syndicats, Collectivités, Organisations...) —

Organisation.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....

- ☐ J'adhère à l'Institut Régional CGT d'Histoire Sociale Midi-Pyrénées et je m'abonne à la revue trimestriel de l'Institut Régional (prix de l'abonnement compris dans la cotisation)

Individuel27 € Soutien*50 € (ou plus)
Collectif55 € Soutien*100 € (ou plus)

- ☐ Je m'abonne seulement à la revue trimestriel de l'Institut Régional : 15 €

- ☐ Je m'abonne au cahiers de l'Institut National : 18 €
(à rajouter au tarif d'adhésion Individuel ou Collectif sans soutien ou à l'abonnement seul au bulletin trimestriel de l'Institut Régional)

Renvoyer ce bulletin à : Institut Régional CGT d'Histoire Sociale Midi-Pyrénées
7, place du Fer à Cheval • 31300 TOULOUSE

Accompagné du règlement (annuel) à l'ordre de : IRHS-CGT Midi-Pyrénées

La CGT combat la violence de classe

POUR GAGNER, ELLE APPELLE À AMPLIFIER L'UNITÉ ET LA MOBILISATION !

La violence, c'est

Bernard Arnault, qui a gagné 3 millions d'euros par heure en 2017 ! Il l'a fait sur le dos des salariés du groupe LVMH, mais aussi sur celui de milliers d'enfants qui par le monde s'épuisent et se tuent à la fabrication des produits de luxe. Il l'a fait sur le dos de la planète en tant que grand patron du secteur de production les plus polluants au monde.

La violence, ce sont

les lois travail du Medef, mises en place par Hollande et Macron à coups de 49.3 et d'ordonnances. Ce sont ces lois qui permettent que deux cents salariées/salariés du groupe Eliors, à majorité féminine, soient aujourd'hui poursuivies par la justice et les huissiers pour rembourser aux actionnaires les primes qu'elles avaient obtenues par la lutte. Comment fera cette salariée, aujourd'hui en retraite avec 800 € par mois, pour en rembourser 350 et vivre ?

La violence, ce sont tous les textes régressifs qui font des chômeurs et des précaires, des délinquants potentiels à surveiller et à sanctionner jusqu'à s'en prendre à leur dignité. Alors, que les capitalistes se gavent et fraudent le fisc à coup de milliards, en étant protégés par les lois sur le secret des affaires !

La violence, c'est

la justice de classe qui transforme l'accueil des migrants en délit, pour tenter de nous obliger à les laisser se noyer en mer. Cette même justice qui envoie des dizaines de militants syndicaux en garde à vue et devant les tribunaux parce qu'ils osent exercer le mandat pour lequel ils ont été élus par leurs collègues de travail !

La violence, ce sont

ces milliers de salariées/salariés qui arrivent comme un flot incessant dans les permanences de la CGT. Ils sont très souvent abîmés par la vie et le travail. Ils viennent nous voir parce qu'ils sont victimes des pires traitements en matière de droits, de salaires, de conditions de travail et de violences patronales, souvent au-delà de l'ima-

ginable. A la fin, une poignée de main chaleureuse ou une embrassade est le prix qu'ils paient avant d'aller retrouver nos camarades des associations pour se vêtir, se nourrir et tenter de trouver un logement. Nos militants, comme des milliers d'autres, qu'ils soient syndicaux ou associatifs, font honneur à la condition humaine, alors qu'ils sont eux-mêmes victimes de la répression et de la précarité pour un grand nombre !

Alors oui,

la CGT combat résolument la haine et la violence de classe qui est sans limites et qui se traduit toujours par la chasse aux pauvres dans la rue, qu'ils fassent la manche ou qu'ils manifestent leur colère légitime !

La CGT appelle

les salariées/salariés (actifs, retraités, sans-emploi, précaires), quelles que soit la couleur de leur gilet, à ne pas se laisser entraîner par les mouvements politiques d'extrême droite et leurs bras armés qui sont eux aussi dans les manifestations. Historiquement, l'extrême droite a toujours été le recours et le bouclier du capital pour dévoyer et étouffer dans l'œuf les colères sociales qu'elle génère. Marine Le Pen est contre le Smic et son augmentation, contre la revalorisation des retraites, des allocations chômage et des minimas sociaux, contre la réduction du temps de travail ! En 2010 et 2016, elle appelait à envoyer les CRS contre les manifestants ! Elle est contre les salariés lorsqu'ils revendiquent et s'organisent dans l'entreprise pour défendre leurs acquis et en gagner de nouveaux ! Elle est contre tout ce pourquoi nous luttons tous ensemble !

Cédric CAUBERE,

secrétaire général de l'UD CGT 31.

RENÉ PEYRE NOUS A QUITTÉS

Notre cher camarade nous a fait faux bond sans crier gare, en juin 2018, après de nombreux mois, il est vrai, de tracas de santé qui le tenaient physiquement en dehors de toute activité syndicale ou sociale. Mais, ne nous méprenons pas, il était toujours présent parmi nous par sa présence au sein de notre section syndicale en assistant parfois à nos assemblées générales. Car, en bon Normand, il était têtu et volontaire, le bougre !

René était descendu très jeune dans l'Aude avec sa mère et avait effectué son apprentissage dans l'imprimerie à Carcassonne, avant de s'expatrier un peu plus au nord, à Toulouse, en tant qu'ouvrier typographe.

Après avoir exercé son métier durant quelques années dans des imprimeries de labeur toulousaines il est entré à « La Dépêche du Midi », dans le service Composition, en tant que metteur en page, jusqu'à son départ à la retraite.

Mais René ne s'en est pas simplement tenu à l'exercice de sa profession, mais s'est rapidement impliqué au service de la communauté par des fonctions syndicales et sociales au sein de l'entreprise, puis en prenant un mandat juridique départemental pour la défense des travailleurs au Conseil des prud'hommes, dont il exerça les fonctions de président durant un temps et aussi en tant qu'administrateur au sein de l'ARRCO au titre de la CGT.

Il s'est également investi des années durant au service social de la Caisse de retraite des employés de l'imprimerie, l'ANDFS CARPILIG,



dont il fut un administrateur régional assidu et compétent, jusqu'à ce que la maladie lui dise, stop !

En dehors de sa profession, René s'est mis au service de ses camarades au sein de la FNACA, association des anciens combattants d'Algérie, du Maroc et de Tunisie (1952-1962). Il en fut même le président régional.

C'est ce que l'on peut appeler un parcours militant et une vie d'homme hors du commun que notre camarade a su assumer avec altruisme et compétence au service d'autrui, car il était également un homme de conviction, fidèle à ses idéaux et aux actes d'une droiture sans faille.

Pour tout cela nous ne pouvons que saluer avec respect la mémoire de notre camarade et ami, dont nous garderons un souvenir indéfectible.

Adieu René !

SORTIES DE L'AMICALE DES RETRAITÉS DES ARTS GRAPHIQUES (ARAG)

Séjour à Blanès

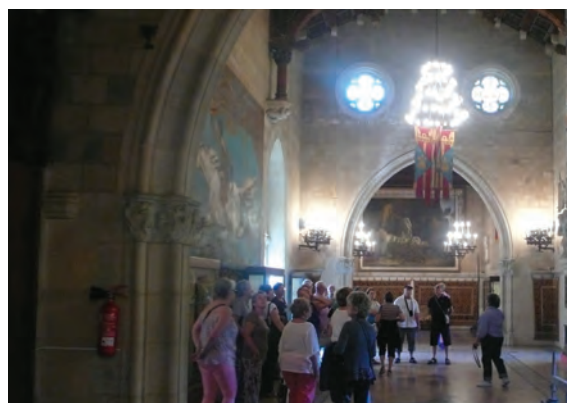
Les responsables de l'ARAG ont organisé, pour la cinquième année consécutive leur traditionnel séjour à Blanès, sur la Costa Brava, du dimanche 10 au samedi 16 juin 2018. Deux bus étaient mis à la disposition des participants, à la satisfaction de nos soixante-dix touristes qui, comme chaque année, étaient ravis.

Dès le lundi, nous nous dirigeons vers Canet de Mar pour aller visiter le joli Castell de Santa Florentina, construit sur à l'emplacement de ce que l'on appelle Domus, un type de maisons romaines occupées par les classes supérieures. Le mardi, départ pour une journée entièrement passée à Banyoles pour, tout d'abord, une promenade en petit train autour de la ville, suivie du repas au restaurant « La Carpa de l'Estany » et, pour finir la journée, une balade sur le lac. Le tout dans la bonne humeur.

Mercredi après-midi, nous partons visiter le joli village de Rupit, un bijou médiéval blotti dans les collines, son pont suspendu, ses ruelles tortueuses.

Le jeudi après-midi, départ pour la superbe visite de la Sagrada Familia. La Sainte Famille est le monument le plus célèbre de Gaudi. Elle devrait être terminée en 2026, date anniversaire de la mort de Gaudi.

...fin de l'article en page suivante...



visite du château du village de Begur

Vendredi après-midi nous nous dirigeons vers Begur, dominé par un château en ruines du XI^e siècle, avec vue imprenable sur la vallée.

Un cordial apéritif servi à l'hôtel Blaucel, suivi du «A la...» traditionnel, termine cette agréable journée, avant le dernier repas du soir de notre séjour et le succulent gâteau offert par l'hôtel Blaumar.

Le samedi, après le repas de midi, retour vers Toulouse, dans une ambiance de bon aloi et le plaisir passer ce dernier jour entre amis.

Durant cet agréable séjour, une pensée amicale est allée vers nos amis retraités malades, hospitalisés ou en maison de retraite, qui n'ont pu se joindre à nous cette année et à qui nous souhaitons un complet rétablissement, en espérant les retrouver très bientôt parmi nous.

Journée Cabaret

Le jeudi 22 septembre 2018, était prévue la journée cabaret, mais en raison du manque de personnes, celle-ci a été reportée au jeudi 15 novembre. Cette journée a été un véritable succès pour les quarante-quatre personnes présentes, ravies du splendide spectacle proposé, ainsi que par le succulent repas qui accompagnait cette journée.

Chères/chers adhérentes/adhérents, les membres du bureau vous remercient pour votre discipline lors du déroulement des visites et votre cordiale présence. Meilleurs vœux de santé à vous tous pour 2019.

Au cours de notre séjour, nous avons eu à déplorer malheureusement le décès de notre ami René PEYRE, qui nous a quittés après de longues années passées parmi nous.

Nous tenons une permanence tous les premier et troisième mardis du mois, de 9 heures à 11 h 30, salle 118 (avec ascenseur), à la Bourse du travail de Toulouse, 19, place Saint-Sernin, où nous restons à la disposition des allocataires du fonds social de la caisse de retraite ANDFS – Carpilig, pour les conseiller et les aider dans leurs démarches.

Les cartes d'adhérents « ARAG » sont renouvelables au 1^{er} juillet de chaque année.

José GONZALEZ,
secrétaire.

Section des retraités

SORTIE ANNUELLE DE LA SECTION : LA GASTRONOMIE ET LA CULTURE À L'ORDRE DU JOUR DES SENIORS

Comme chaque année à pareille époque, les anciens de l'association "Les Amis de l'Imprimerie et Job" et du Silpac CGT 31 Retraités se sont octroyé une journée touristique en Occitanie. Le jeudi 31 mai 2018 au matin, trente courageux ont bravé les intempéries et démarrèrent en direction de Narbonne, sous la houlette éclairée de Jean-Pierre Germa et Christine, l'accompagnatrice de TLC.

Après quelques tours de roues, notre bus fait une première halte à Carcassonne pour le coutumier et copieux petit-déjeuner, grâce à Christine et Munigu. Après quoi nous reprenons la route et, ô combien, miracle ! la pluie a cessé

et nous arrivons à Narbonne sous un soleil radieux et chaud, pour une première visite de la ville, le quartier de Bourg avec ses demeures de l'époque bourgeoise et les habitations modestes d'ouvriers. On peut admirer au sud le gothique méridional, les célèbres halles de la ville et les derniers remparts de la cité, avec leur architecture renaissance.

Les estomacs criant famine à l'heure de midi, nous rejoignons "Les Grande Buffets", haut lieu mythique de la gastronomie, planté dans un très grand et beau décor, flanqué d'une table riche de mets variés et de qualité hors du commun : plusieurs sortes d'entrées, plats de résistances,



desserts, tout à volonté et des boissons de crus réputés, le tout agrémenté d'un service impeccable et soigné dont la réputation n'est pas usurpée.

Chacune et chacun se leva péniblement de table afin de poursuivre notre périple vers Montolieu, Village du Livre, son musée de l'imprimerie et, à quelques minutes de là, le moulin à papier de Brousses, qui fonctionne à nouveau. En connaisseurs, nos visiteurs ont pu découvrir un procédé rare de création de papier végétal, selon la méthode préhistorique, à partir de légumes du potager. Un échange avec nos hôtes a permis de se ressourcer dans notre ancien monde professionnel. Nous rejoignons ensuite le musée de l'imprimerie, à Montolieu, pour une visite très intéressante, commentée de belle manière par la responsable du musée.

Le soleil étant toujours au rendez-vous dans le ciel et dans les cœurs, nous regagnons Toulouse dans un confortable bus qui nous permet de finir de bien digérer notre gargantuesque repas en toute sécurité, sous la conduite de notre courtois et habile chauffeur.

Cette journée sera marquée d'une pierre blanche par tous les participants, qui seront sûrement ravis de repartir ce printemps prochain pour une nouvelle randonnée dans notre belle et riche Occitanie, avec un chef d'expédition tel que Jean-Pierre, qui vous remercie de votre présence et pour votre discipline exemplaire.

Jean-Pierre Germa.



ANIMATIONS CULTURELLES ET CRÉATIONS ARTISTIQUES

Le Collectif job tout au long de l'année mène des projets d'animation culturelle et de création artistique partant des initiatives locales, favorisant l'expression et l'implication citoyenne, et expérimente une méthode innovante de gouvernance collégiale en lien avec les valeurs de démocratie participative et d'éducation populaire.

Les Temps forts

Deux fois dans l'année, les temps forts sont organisés sur une thématique autour d'une question de société. Cette année, le temps fort de mars était sur "Le théâtre dans tous ses états" et celui d'octobre s'est orienté autour des "Réfugié.e.s d'ici et d'ailleurs".

Le prochain se déroulera du 13 au 17 mars 2019 autour de l'environnement.

Le Festival Le Vent se Lève

Il s'est déroulé du 17 au 20 mai 2018. Festival d'éducation populaire politique, le Vent se Lève évolue chaque année au gré des envies et des engagements des personnes présentes. Cette année le thème du festival était sur l'économie et les médias. Il a proposé des ateliers, des conférences gesticulées, du théâtre et des concerts dont celui de Mouss et Hakim Motivés Sound System.

Le festival sera de retour du 16 au 19 mai 2019 sur le thème du désir, de l'intime, de la sexualité.

Les Rencontres du Papier et du Livre

A JOB, le papier c'est toute une histoire!.... Éditeurs, libraires, artistes, auteurs, dessinateurs, ou tout simplement lecteurs, se retrouvent et échangent autour d'un thème. Cette année, la 4^e édition, qui s'est déroulée du 30 novembre au 2 décembre, portait sur le thème « des récits de vie, de luttes et de libertés ».

Les Scènes Amateurs

La MJC des Ponts Jumeaux et le Collectif JOB ont organisé en 2018, deux scènes ouvertes en avril et en décembre. La prochaine Scène ouverte sera le 6 avril 2019.

Par ailleurs, une Rencontre Théâtrale Amateure a eu lieu du 5 au 9 juin 2018 sur le quartier, co-organisée avec plusieurs compagnies de théâtre amateur.

La prochaine édition aura lieu du 4 au 8 juin 2019.





Le Bal Populaire Républicain

En lien avec la fête républicaine du 14 juillet, la commission a organisé un baloche le 13 juillet 2018 dans la pure tradition populaire ! Pour que tout le quartier vienne guincher jusqu'au bout de la nuit sur la place JOB.

Notez déjà la prochaine date le 13 juillet 2019.

Les débats de JOB

Le Collectif Job organise des soirées ou après-midi débats de formats variables selon les thématiques ou les opportunités : cafés-débats, conférences, tables rondes, ciné-débats. Vous avez des sujets qui vous tiennent à cœur ? N'hésitez pas à nous contacter.



Armistice !

Rencontres autour du centenaire de 14-18 a eu lieu du 9 au 10 novembre 2018, autour d'une conférence, d'une causerie en chansons et de la projection du film « Les Sentiers de la Gloire » de Stanley Kubrick. Elles ont été organisées en partenariat avec l'Institut Départemental d'Histoire Sociale de la Haute-Garonne et l'UD CGT 31.

« Déchets et des hommes »

Conférence gesticulée de Tifen Ducharne, organisée le 24 novembre 2018, accompagnée en direct par les dessins de Giemsi, dessinateur satirique. Dans l'après-midi, un atelier d'éducation populaire s'est déroulé au Café culturel « Itinéraire Bis » pour les grands et les petits citoyens.

Nous vous souhaitons une bonne année
et vous donnons rendez-vous en 2019
pour de nouvelles aventures !



Tourisme Loisirs Culture Midi-Pyrénées

réseau ANCAV-TT

- Une association de Tourisme de proximité **à votre écoute**
- La mutualisation des activités pour un **Prix Adapté**
- Des vacances de qualité pour tous, **au juste prix** (Locations, villages vacances)
- Des vacances en famille et en groupe
- Des vacances adaptées à vos envies et vos besoins : **une autre façon de voyager**
- Un service billetterie **à tarifs préférentiels**
- Un tourisme à taille humaine, privilégiant les acteurs issus de l'économie sociale et solidaire locale
- **Tarifs collectivités**
Locations, villages vacances
- réduction **jusqu'à 40 %** sur les forfaits ski dans les Pyrénées, les Alpes, le Jura...
- Cinéma, concerts, parcs de loisirs, musées en Midi-Pyrénées **à tarifs réduits**
- Une assurance sports et loisirs **incluse dans l'adhésion**



www.tlcmp.fr
Tél. 05 61 29 83 29

3, rue Merly 31000 Toulouse



Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et mardi et jeudi de 13h00 à 17h00

Camping Le Navarre

à VIAS-PLAGE (HÉRAULT)

www.campinglenavarre.org

78 mobile homes



acas
Association pour la coordination
des activités sociales et culturelles
des travailleurs des industries du livre,
du papier et de la communication

L'action de l'ACAS
est soutenue par la **filpac cgt**
Le livre,
le papier et
la communication